

QUÉBEC

Le procès Lacroix a porté un dur coup à la Cité du Père

L'avenir de la Cité du Père est incertain depuis le procès de son fondateur. Les dirigeants se demandent s'ils ne devront pas vendre leurs locaux de Beauport. **A-3**

LE QUÉBEC

Zonage agricole: jugements attendus de la Cour suprême

Le plus haut tribunal du pays doit rendre aujourd'hui des jugements très attendus sur la loi québécoise sur la protection du territoire agricole. **C-16**

LE MONDE

La police met fin au siège des manifestants à Pékin

Pour la deuxième journée consécutive, la police a dû intervenir pour mettre fin aux manifestations anti-gouvernementales qui secouent la capitale chinoise. **A-12**

LE SPORT

Le Canadien prend une avance de 2-0 sur Boston

Un but de Bobby Smith, à la 13^e minute de la période de prolongation a permis au Canadien de l'emporter 3-2 et prendre une avance de 2-0 dans la série. **S-2 à S-5**

LES ARTS

Remise du prix Adrienne-Choquette au Salon du livre

Le prix de la nouvelle a été remis hier à Normand de Bellefeuille pour son recueil « Ce que disait Alice ». Plus tôt, les enfants ont envahi le plancher du Salon. **C-1**

L'ÉCONOMIE

Réduction du surplus commercial canadien

Une chute des exportations des produits automobiles et de pétrole brut vers les É.-U. a réduit le surplus commercial du Canada à \$425 millions en février. **B-1**

L'ÉDITORIAL

Vendre son âme à la CSN...

Le gouvernement Bourassa a donné le monopole du transport ambulancier aux syndiqués de la CSN qu'il lui faut maintenant subventionner grassement. **B-10**

L'INDEX

Local et régional	C-12
Le Québec	A-6 à A-11
Le Canada	B-9
Le Monde	A-12 à A-15
Annonces classées	C-6 à C-13
Arts	C-1 à C-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-12
Décès	C-14 et C-15
Économie	Cahier B
Feuilleton	C-8
Éditorial	B-10
Horoscope	C-10
Mots croisés	C-9
Mot mystère	C-9
Où aller à Québec	C-2
Patron	C-13
Pierre Champagne	A-9
Yves Bernier	A-5

LA MÉTÉO

Ensoleillé aujourd'hui avec passages nuageux s'intensifiant en après-midi. Maximum de 6 à 9. Demain: ennuagement suivi d'averses dispersées. **S-16**



M. Jean-Marie Perron, un des 400 citoyens du lac Sept-Îles, est carrément contre le projet. Il est photographié ci-dessus sur une route nouvellement construite dans la réserve de Duchesnay.

Un projet domiciliaire « contesté » sur la réserve faunique de Duchesnay

La réserve forestière de Duchesnay, dans le comté de Portneuf, risque de se faire amputer d'un territoire de 4,445,000 mètres carrés qui servira à la construction d'un vaste développement résidentiel de 275 unités d'habitation, autour du lac au Chien, dans les limites de Saint-Raymond paroisse.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

De peur que les règles élémentaires de l'environnement ne soient pas respectées, les 400 propriétaires riverains du lac Sept-Îles, qui reçoit son eau

propre directement du lac au Chien, viennent de demander au gouvernement de surseoir à sa décision de céder ce territoire de 4,4 km carrés à la municipalité de Saint-Raymond.

Dans un télégramme envoyé au ministre de l'Énergie et des

Ressources, John Ciaccia, l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles pose des questions sur la densité d'un développement domiciliaire de 247 unités et de 25 condominiums, notamment sur la capacité d'absorption de ce petit lac et de son environnement, la nature des sols, la protection des habitats fauniques, le type d'embarcations permises, etc.

Déjà, depuis deux mois, grâce à une subvention de

Suite A-2, Duchesnay...

Une explosion fait 47 morts

...sur le Iowa

WASHINGTON (Reuter, AP, AFP) — Quarante-sept marins ont péri hier à bord du cuirassé américain Iowa lorsqu'un canon de 400 mm d'une tourelle du bâtiment a explosé au cours de manoeuvres dans l'Atlantique.

« Nous confirmons maintenant qu'il y a 47 morts », a indiqué le porte-parole de la Marine, Steve Burnett. Le bilan « pourrait être plus lourd, mais nous n'en savons rien pour le moment », a-t-il ajouté.

Une tourelle peut abriter normalement 27 personnes, mais, dans certaines circonstances, de 60 à 70 personnes peuvent s'y loger.

Burnett a précisé que l'explosion s'était produite lorsque l'équipage était en train de charger l'un des canons de 400 mm de l'Iowa — le plus gros canons de l'arsenal naval américain — au cours d'un exercice d'entraînement à environ 530 km milles marins au nord-est de Puerto Rico, provoquant un incendie qui a été ensuite maîtrisé.

L'Iowa tirait avec ses puissants canons, capable de tirer des obus de plus d'une tonne avec une portée de 40 km, au cours de l'exercice baptisé du nom de code « Fleetex », quand l'explosion s'est produite, ravageant la tourelle où le feu a pris, mais l'équipage l'a rapidement éteint.

L'accident n'a nullement mis en danger la navigabilité du bâtiment.

Secours en mer

Chris Baumann, porte-parole de la flotte américaine de l'At-

lantique, a annoncé que le porte-avions Coral Sea, qui se trouvait à 120 milles de l'Iowa lorsque l'explosion s'est produite, avait fait route vers le cuirassé pour lui apporter de l'aide.

Des hélicoptères du Coral Sea ont atterri sur l'Iowa amenant des équipes et des fournitures médicales.

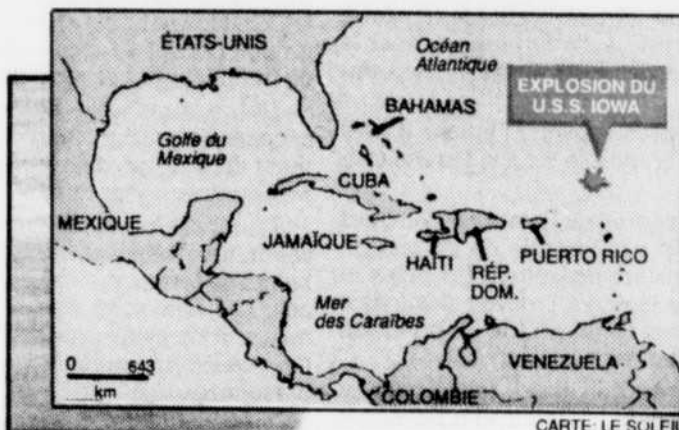
Les canons de 400 mm de l'Iowa sont les originaux datant du premier armement du cuirassé en 1943, pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Le navire a toutefois subi de nombreuses modernisations et sa remise en service la plus récente remonte à décembre 1962.

L'exercice naval auquel participait l'Iowa, commencé le 13 avril et qui devait s'achever le 4 mai, compte 29 navires de guerre américains ainsi que des frégates vénézuéliennes et brésiliennes.

Plus de 19,000 marins y participent, a précisé un porte-parole militaire.

Le plus grave accident jamais survenu à bord d'un bâtiment de guerre américain remonte au 26 avril 1952, alors que 175 marins avaient péri dans le naufrage du destroyer Hobson après une collision avec le porte-avions Wasp dans l'Atlantique.



CARTE: LE SOLEIL



L'explosion à bord du cuirassé Iowa, photographiée lors d'un exercice antérieur, s'est produite alors que l'équipage chargeait l'un de ses canons de 400 mm, le plus gros canons de l'arsenal naval américain.

Détecter les explosions nucléaires devient difficile pour les sismologues

VICTORIA - Près des montagnes Rocheuses aux sommets magnifiquement enneigés et sous lesquelles se déroulent parfois des activités géologiques et volcaniques intenses, les sismologues réunis à Victoria tentent de percer non seulement les secrets des tremblements de terre naturels mais aussi les secrets des tremblements de terre créés par des hommes à l'esprit guerrier.

par CLAUDE TESSIER
envoyé spécial du SOLEIL

Détecter les tremblements de terre causés par les explosions nucléaires devient un jeu de plus en plus difficile pour les sismologues.

Au cours des dix dernières années, on a pu compter une cinquantaine d'explosions nucléaires par an. Les Soviétiques en font une vingtaine, les Américains une quinzaine, les Français une dizaine; les autres appartiennent aux Chinois et aux Britanniques principalement.

Certaines explosions déclenchent en intensité des séismes aussi importants (magnitude 6) que celui qui a eu lieu le 25 novembre dernier au Saguenay.

Si ces tremblements de terre ne sont pas largement ressentis sauf pour les habitants du Nevada ou du Kazakhstan par exemple, ils n'échappent pas aux sismologues et à leurs appareils enregistrateurs.

« Sauf, déclare M. Robert North, chef du programme de vérification sismique du Canada, que les techniques de ca-

mouflage de ces tremblements de terre se paupèrent au point de vouloir déclencher des explosions nucléaires dans l'ombre des séismes naturels. Il devient alors difficile d'en distinguer la source ».

Un groupe de sismologues en a discuté hier dans la perspective de trouver les tricheurs si jamais on en arrive, au plan politique, à un accord de désarmement et d'interdiction d'expériences de ce genre.

Le Canada joue des cartes importantes en faveur de cet accord; il sort ses atouts. Le der-

nier atout porte sur la mise en service à Yellowknife cet été d'un centre de détection des explosions nucléaires complètement reorganisées et dotées d'appareils ultra-sensibles reliés par satellite avec aux services sismiques à Ottawa.

Le système de vérification pourra rapidement détecter les petites explosions car les bombes ne sont plus aussi grosses que celles d'autrefois avec leurs 150 kilotonnes. C'est que les machines qui servent à tirer de plus petits engins nucléaires sont de plus en plus précises.

Les sismologues savent qu'aujourd'hui, on se sert de cavernes autrefois creusées par des explosions atomiques antérieures.

Suite A-2, Sismologues...

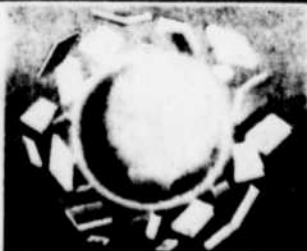
CAHIER SPÉCIAL 8 PAGES

Pour une bonne saison de pêche

LE SOLEIL présente aujourd'hui son cahier spécial sur la pêche. Notre chroniqueur André-A. Bellemare apporte aux amateurs des conseils pratiques sur l'équipement et le logement en plus de certains trucs susceptibles de rendre la saison plus prometteuse. Enfin, il dresse une liste des meilleures leurres choisies par des experts.

Voir Tabloïd Sport

18^e salon international du livre de Québec
18 au 23 avril 1989



L'univers du livre!

Des centaines d'éditeurs de plusieurs pays
Des auteurs québécois et étrangers
Des colloques, tables rondes et conférences
Quiz littéraire argent-livre
Récital de poésie
Grands prix du Salon valeur de 10 000 \$

AU CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS

Mardi ouverture à 19 heures
et tous les jours de 12 h à 22 h
(Sauf dimanche fermeture à 18 h)

Entrée:
Adulte: 3\$
Enfant: 2\$
Accompagné: 1\$

Réduction des sommes allouées au développement régional

Ottawa admet vouloir réexaminer certaines ententes

OTTAWA (PC) — Il faudra patienter jusqu'au dépôt du budget du ministre des Finances Michael Wilson, jeudi prochain, pour savoir quels changements Ottawa apportera à ses ententes de développement régional à coûts partagés avec les 10 provinces.

C'est ainsi que le ministre de l'Expansion industrielle régionale Harvie Andre a réagi hier aux rapports concernant d'éventuelles réductions de budgets. Il n'a pas nié que des réductions étaient envisagées, laissant entendre qu'on réexaminait certaines ententes qui n'auraient pas donné les résultats

escomptés, mais il s'est abstenu d'en dire davantage sur les intentions du gouvernement fédéral.

Plusieurs provinces craignent justement qu'Ottawa, dans son effort pour atténuer l'ampleur du déficit fédéral de \$29 milliards, ne sabre le financement de ses ententes de développement économique et régional avec les pro-

vinces. Ottawa a gelé le renouvellement de dizaines d'ententes venues à échéance en mars dernier, en attendant la présentation du budget.

Et hier, le quotidien The Toronto Star, qui citait une source non identifiée, affirmait que le budget Wilson comportera des compressions des dépenses relatives au développement régional, pour permettre à Ottawa d'harmoniser ses programmes à ceux des États-Unis dans le contexte de l'accord de libre-échange. On s'est déjà

plaint à Washington des avantages présumés injustes dont jouirait l'industrie canadienne à cause de ces subsides gouvernementaux.

En revanche, le premier ministre Brian Mulroney a qualifié de complètement farfelues ces allégations.

Les fonds alloués au développement régional ont sensiblement augmenté au cours des quatre dernières années, pendant que le taux de chômage baissait dans les provinces défavorisées, a-t-il dit

aux journalistes.

Le coût de la plupart des ententes de développement économique et régional est assumé jus-

qu'aux deux tiers par Ottawa dans le cas des provinces défavorisées, et partagé également avec les provinces plus riches.

20/4/89 — RÉF/CONTEMPORAINE — SIMONS QUÉBEC FAX 418-694-9503 — P. 5/7

MODE FAX

FAX: PROCÉDÉ DE TRANSMISSION INSTANTANÉE...
À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE VIA QUÉBEC,
LES TENDANCES MONDIALES DE LA MODE



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA ROBE EN SOIE BRUTE
135.00

JEUDI... ÉTUDE DES VALEURS MOBILIÈRES... LA
VALEUR SÛRE... LA SOIE BRUTE FAIT ÉCLATER LA COU-
LEUR... RENDEMENT OPTIMAL... LA ROBE MANCHES
COURTES SANS COL QUI VA DU BUREAU AU RESTAU-
RANT... SES DÉTAILS... PIÈCES À LA TRAILLE ET BOU-
TONNAGE SOUS PATTES... UN BON PLACEMENT EN ROUGE
OU ROYAL... EXCLUSIF À CONTEMPORAINE

CE MESSAGE CONTIENT D'IMPORTANTES
INFORMATIONS SUR LES VÊTEMENTS-CARRIÈRE

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Suites de la première page

Duchesnay...

\$100,000 du ministère des Transports obtenue par le député de Portneuf, Michel Page, une brèche importante a été pratiquée dans la réserve de Duchesnay avec la construction d'une route d'accès au lac au Chien. Et ce, même si la municipalité de Saint-Raymond ou le promoteur du projet, la Corporation de développement du parc industriel de Saint-Raymond, ne sont pas encore propriétaires du terrain. La cessation du terrain par le gouvernement doit se faire prochainement, par décret.

Le directeur de la réserve forestière de Duchesnay, Jean Fleury, ne cache pas son mécontentement : « On voudrait bien garder le territoire intact, il fait partie intégrante de la réserve. La station forestière et le secteur forêt du ministère de l'Énergie et des Ressources se sont opposés au projet. »

M. Fleury mentionne que le projet de développement touche à trois autres lacs de la réserve, soit le lac Deux-Truites, le lac à la Perche et le lac Trait-Carré.

Au ministère de l'Environnement, la direction de l'aménagement des lacs a ouvert un dossier sur ce sujet. Un porte-parole de ce service, Michel Morissette, a indiqué que le ministère consultera les plans et vérifiera si la nature des sols est apte ou inapte à recevoir des fosses septiques. Sinon, les eaux usées atteindront facilement le lac au Chien et se déverseront par la suite dans le lac Sept-Îles, précise-t-il.

Le maire de Saint-Raymond paroisse, André Girard, relate pour sa part qu'il s'agit là d'un projet intéressant, dont les retombées économiques seront importantes pour la région.

Le président de la Corporation de développement du parc industriel de Saint-Raymond, Claude Duplain, est de son côté visiblement choqué que LE SOLEIL parle du projet quelques mois avant l'annonce officielle, en présence des dignitaires. Il a refusé que LE SOLEIL aille photographier, hier, l'esquisse de ce projet « unique au Québec ».

En fait, c'est l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles qui a alerté le ministre Ciaccia. Les travaux de construction de la route qui conduit au lac au Chien ont d'ailleurs cessé depuis quelques jours.

« C'est un village de plus de 800 personnes qu'on veut nous ajouter. Ce lac, c'est notre poumon et on veut le préserver. Notre petit coin tranquille est tout simplement en train de ne plus devenir tranquille », mentionnent des propriétaires qui hésitent à s'identifier « parce que le dossier est maintenant trop politisé ».

Le président de l'Association des propriétaires, Paulo Bernier, insiste sur le fait que les 385 membres qu'il représente ne sont pas contre le projet comme tel : « Notre inquiétude, c'est que les normes de l'environnement ne seront pas respectées. Les plans ne prévoient pas de systèmes d'aqueduc et d'égouts et l'on veut s'assurer que la nature des sols pourra recevoir les fosses septiques sans risque de contaminer l'eau du lac. Si on néglige le côté environnement, on va tout perdre. »

Les changements apportés récemment à la loi permettent au ministère de l'Énergie et des Ressources de céder des terrains, même s'ils font partie des réserves fauniques comme Duchesnay, à des municipalités ou des corporations municipales.

Le dossier est maintenant rendu au bureau d'un sous-ministre. Le président de l'association a reçu un accusé de réception à son télégramme du 10 avril, mais aucune réponse comme telle. Des copies ont été envoyées au ministre délégué aux Forêts, au ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, ainsi qu'à la ministre de l'Environnement. M. Bernier ignorait, hier encore, si un moratoire sera accordé par le ministre Ciaccia et si le ministère va surseoir à la décision de remettre le terrain de 444,5 hectares (1,100 acres) à la municipalité de Saint-Raymond paroisse.

Ryan...

« mais il ne dispose d'aucun moyen efficace de vérification quant à la qualité des apprentissages. Cette situation pour le moins paradoxale ne saurait durer à moins que chaque collègue ne puisse fournir la garantie qu'il dispose de solides mécanismes d'évaluation de la qualité du travail éducatif accompli sous sa responsabilité. Il reste beaucoup à faire pour que la situation soit complètement satisfaisante à cet égard. »

Même cela fait, a-t-il ajouté, « il faudra se demander si, par-delà les procédures internes d'évaluation qu'ils se seront données, les collègues ne devraient pas accepter aussi de recourir à des procédures externes offrant des éléments de comparaison et d'émulation plus larges. »

M. Ryan a néanmoins reconnu que « la très grande majorité des politiques d'évaluation soumises à ce jour à l'appréciation de la commission du Conseil des collèges sur l'évaluation ont été jugées satisfaisantes. » Celle-ci a déjà procédé à l'examen des politiques et de leur mise en œuvre dans 33 des 62 collèges publics et privés et l'opération se poursuit.

Asthmatique de 3 ans retirée à ses parents fumeurs impénitents

DENTON, Maryland (AFP) — Un tribunal a retiré une petite fille asthmatique de 3 ans à ses parents parce qu'ils refusaient de cesser de fumer en sa présence, a-t-on appris hier à Denton de source judiciaire.

L'enfant, dont l'identité n'a pas été révélée, a été placée le mois dernier sous la responsabilité des services sociaux et vit désormais dans un foyer, a indiqué le juge J. Owen Wise, qui a pris la décision de la retirer à ses parents.

Cette mesure n'est pas « un caprice » des services sociaux ou des médecins, a déclaré le juge. « Ils craignaient qu'elle ne meure prématurément si rien n'était fait », a-

t-il ajouté.

Le juge Wise a précisé que les parents pourraient recouvrer la garde de leur enfant s'ils modifiaient leur mode de vie.

La fillette, victime de graves crises d'asthme, avait été hospitalisée à plusieurs reprises l'année dernière. Les médecins avaient estimé que la fumée avait joué un certain rôle dans le déclenchement des crises.

Sismologues...

rieures pour déclencher des explosions à l'intérieur et ainsi les camoufler.

L'art des sismologues est de trouver les moyens de détecter les ondes de choc qui sont à plus hautes fréquences dans les explosions nucléaires que dans les séismes naturels.

Le Canada rêve d'un réseau mondial de détection d'expériences nucléaires et aux conférences sur le désarmement, il tente de rallier à sa cause des pays comme la Norvège, l'Australie, le Japon.

Pendant que le groupe de sismologues discutait de distinction entre les séismes naturels et les séismes faits de mains d'hommes, un autre groupe causait de façon aride et parfois incompréhensible au profane de tremblements de terre dans le sud-ouest de la Colombie-britannique.

Des savants sont venus démontrer comment par exemple des couches de tourbes couvertes par la suite de boue marine se transformant dans le sol, directement sous l'horizon actuel, prouvent l'affaissement soudain des marais côtiers de la région de Vancouver.

D'autres techniques comme les satellites et la paléosismologie avec les cendres volcaniques sont utilisés pour établir l'histoire des tremblements de terre majeurs; certains semblent revenir à tous les 400 ou 700 ans. Les sismologues canadiens et américains veulent à tout prix en arriver à de meilleures prévisions car sur la côte du Pacifique entre la Colombie-britannique et la Californie vivent plus de dix millions de personnes.

Autres textes en page A-7

La terre l'a échappé belle le 23 mars dernier

WASHINGTON (AFP) — La Terre l'a échappé belle : le 23 mars dernier un astéroïde géant d'un diamètre de plus de 800 m l'a frôlée à environ 800,000 km et son impact sur notre planète, équivalent à l'explosion simultanée de 20,000 bombes H, aurait provoqué un cataclysme.

Le Dr Henry Holt, un astronome de l'université de l'Arizona, a indiqué hier avoir découvert la présence de ce météore dans le cadre de recherches effectuées pour le compte de la NASA. À l'échelle cosmique, a-t-il souligné, la distance de 800,000 km (un peu moins du double de la distance de la Terre à la Lune), « il s'agit d'une collision évitée de justesse ».

Le Dr Bevan French, spécialiste de l'exploration du système solaire à la NASA, a précisé de son côté que l'impact au sol de cet astéroïde, équivalent à l'explosion de 20,000 bombes H, aurait creusé un cratère de 15 km de diamètre et qu'il aurait été largement suffisant pour rayer de la carte « une ville de bonne taille ».

Si le météore s'était abattu en mer, les risques de catastrophe auraient été encore plus grands : il aurait déclenché des raz-de-marée gigantesques capables de ravager des régions côtières entières.

Le médecin peut utiliser des foetus avortés à des fins de recherche

BOSTON (AP) — Un comité américain d'éthique médicale vient de conclure que les médecins sont moralement justifiés d'utiliser des foetus avortés à des fins de recherche et de traitement, moyennant le respect de certaines lignes directrices.

Ces principes, élaborés par le comité du centre médical de l'Université Stanford, en Californie, et publiés dans le *New England Journal of Medicine*, prévoient notamment que ni les femmes qui subissent un avortement, ni le personnel médical qui le pratique ne doivent tirer profit de l'usage médical des tissus foetaux, que ces tissus doivent être traités avec le respect dû aux cadavres et que des foetus ne doivent pas être avortés dans le but d'utiliser leurs tissus.

Les experts estiment possible de traiter plusieurs maladies par l'implantation de tissus prélevés sur des foetus avortés.

En mai dernier, aux États-Unis, un moratoire a été décrété sur l'utilisation de foetus provenant d'avortements volontaires dans des travaux de recherche financés par

le gouvernement fédéral américain.

En décembre, un comité consultatif du National Institute of Health jugeait acceptable l'usage de tissus foetaux pour la recherche. Mais le secrétaire à la Santé et à l'Éducation, Louis Sullivan, n'a pas décidé de la suite à donner à cette conclusion.

6/49
6-8-10-37-42-46
(complémentaire)
41

LA QUOTIDIENNE
tirage du 19 avril
2-8-5
3-6-3-4

En attendant son procès pour importation de cocaïne

Roger Fortier saura ce matin s'il sera libéré

Roger Fortier, ce pilote de bateau de Saint-Férel-les-Neiges accusé de complot pour importation d'une tonne de cocaïne, d'une valeur fabuleuse de \$650 millions sur le marché de la rue, saura ce matin s'il peut recouvrer sa liberté en attendant la tenue de son procès.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Appréhendé, lundi soir, à son domicile de la rue du Versant à Saint-Férel-les-Neiges, par l'Escouade des mœurs de la Sûreté du Québec, ce vétéran de la Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent, à un an de l'âge de la retraite, est soupçonné de s'être servi de ses

contacts avec d'autres équipages de navires étrangers pour conspirer et faire venir par bateau la précieuse poudre blanche.

Directeur de l'Administration de pilotage des Laurentides depuis deux ans, ce père de deux enfants, au passé vierge, a été arrêté en même temps que quatre autres individus, deux Colombiens et deux Québécois.

Le fils de Fortier, François, 24

ans et son ami Carlos Lombardo, 26 ans, de Sainte-Foy, ainsi que Pierre Malkassof, 25 ans, tombés en même temps dans le piège des agents doubles, ont été accusés mardi à Montréal de possession et de trafic de cinq kilos de coke, évalués à \$3,5 millions. D'autres Québécois impliqués dans cette filière pourraient être arrêtés sous peu.

La police reste muette sur le sort réservé aux 1,000 kilos de cocaïne qui auraient fait le trajet Colombie-Québec sur un navire. Cette enquête amorcée, il y a huit mois, et qui semblait d'abord anodine, a conduit les policiers jusqu'à Toronto et dans les bureaux

de l'Interpol, où Lombardo est d'ailleurs connu.

L'arrestation du quinquagénaire a sidéré son entourage, qui l'a identifié comme un homme affable, heureux, très professionnel et fort crédible au sein de la confrérie des 500 pilotes maritimes brevetés. « Cet incident ne change rien pour moi. Je ne peux avoir de meilleur voisin. Il y a trois ans, M. Fortier m'avait avoué qu'il avait un peu de mal à arriver avec sa belle grande maison. Peut-être qu'il est tombé dans un piège », croit Paul-Henri Bolduc, qui habite depuis 13 ans sur l'ancienne terre du présumé trafiquant.

La mère de M. Fortin, elle, s'in-

digne de voir son fils crucifié sur la place publique avant même qu'il ne soit reconnu coupable. « Roger était toujours ici avec son fils ou sur le fleuve. Je ne vois pas comment il aurait eu le temps de monter toute cette affaire, même en s'arrêtant deux jours aux Escoumins, sur le bateau-pilote », dit-elle.

A la direction de la corporation des pilotes, Jean Lapointe avance que ce coup de filet est peut-être un gros show de la police ou la pointe de l'iceberg. « Nous fournissons des services de pilotage, pas des cargaisons. Même si nos téléphones peuvent être sur écoute, je n'ai pas peur pour notre crédibilité », conclut-il.



Roger FORTIER

Taxes scolaires : Ultramar exige \$784,956 de remboursement

SAINT-ROMUALD — Un litige relatif à l'évaluation des propriétés d'Ultramar Canada à Saint-Romuald, qui a abouti, l'automne dernier, à la suite d'un règlement hors cour par l'obligation pour de la municipalité de rembourser \$6,5 millions pour taxes perçues en trop, se retrouve maintenant devant la commission scolaire.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

La Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière a reçu d'Ultramar une réclamation de \$784,956 pour taxes perçues en trop et des intérêts ; ce qui crée un joli problème, puisqu'une nouvelle loi ne lui permet pas d'imposer une taxe spéciale et qu'elle n'est pas du tout assurée de pouvoir obtenir une contribution particulière du ministère de l'Éducation.

Le différend traînait depuis 1980 quant à l'interprétation de certaines clauses de la loi se rapportant à l'évaluation d'immeubles à usage industriel. La Ville de Saint-Romuald a dû dépenser quelque \$100,000 en procédures judiciaires qui risquaient encore de s'éterniser.

À la fin d'octobre dernier, Ultramar et la ville concluaient enfin une entente consistant principalement à diminuer l'évaluation de \$96 millions à \$70 millions. La ville peut échelonner son remboursement sur 20 ans, sans intérêt, à raison de \$324,162 par année.

La commission scolaire, qui n'avait pas eu droit de parole lors de ces négociations, puisque l'établissement des rôles d'évaluation foncière est avant tout du ressort municipal, n'est quand même pas prête à tout approuver sans discuter, a déclaré au SOLEIL, hier, la directrice générale de cet organisme, Mme Raymonde Touzin.

Femme accusée d'infanticide

Une femme de 35 ans, qui a laissé son nouveau-né sans soin quelques minutes après avoir accouché, a été accusée hier d'infanticide au palais de justice de Rivière-du-Loup.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

L'accusée, Jacynthe Corbin, de L'Isle-Verte, avait caché à sa famille le fait qu'elle était enceinte. Vivant seule, elle a accouché sur le plancher de son appartement dans la nuit du 9 avril et puis a abandonné son enfant de sexe mâle par terre.

L'autopsie a révélé que le bébé était mort étouffé. La mère est détenue à la maison Gomin, où elle subira un examen psychiatrique. Son enquête sur cautionnement aura lieu le 24 avril.

La Cité du Père en difficulté



Le procès de Pierre Lacroix a porté un dur coup à la Cité du Père, à un point tel que ses dirigeants se demandent s'ils ne devront pas vendre les édifices situés à Beauport.

L'avenir de la Cité du Père, fondée il y a une dizaine d'années par Pierre Lacroix, se décidera au fur et à mesure que les événements se préciseront. Pour le moment, il est impossible de prévoir quelle orientation doit prendre ce mouvement d'évangélisation.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

C'est M. Bernard Vidal, coordonnateur de la Cité du Père, qui s'exprime ainsi. Selon lui, le procès qu'a subi Pierre Lacroix et la condamnation qui en a découlé ont porté un dur coup à la Cité du Père. « Nous sommes en période de réflexion sur l'avenir de la Cité du Père. Nous vivons au jour le jour, parce qu'il y a trop d'inconnues ».

M. Vidal attend beaucoup du dernier bulletin qui a été expédié aux membres de la Cité du Père. Ce bulletin fait appel à leur solidarité et à leur appui financier.

Cet apport financier est d'autant plus désiré que la Cité a des comptes à payer de \$60,000. M. Vidal souligne une des difficultés que doit surmonter la Cité du Père : des gens seraient prêts à aider la Cité du Père à la condition que le télévangéliste Pierre Lacroix apparaisse encore à l'écran de la télévision.

Émission

Au sujet de l'émission de télévision à laquelle Pierre Lacroix a participé et qu'on a pu voir cette semaine au canal 24, M. Vidal se demande pourquoi la presse fait tout un plat avec cette affaire. À cette émission, présentée par Carrefour Adaptation Québec, Pierre Lacroix répondait aux questions de l'animatrice.

« Nous collaborons avec Carrefour Adaptation, a dit M. Vidal, depuis 1983. Cela n'a rien de nouveau. Je suis étonné que cette émission, qui a une faible cote d'écoute, engendre un tel remue-ménage ».

Réflexion

Les responsables de l'organisme se demandent aussi s'ils doivent vendre les deux édifices où sont situés les locaux de la Cité du Père, à Beauport.

D'autre part, M. Vidal pose la question : l'oeuvre de la Cité du Père doit-elle continuer à être ce qu'elle est depuis les débuts ? En d'autres mots, ne peut-elle pas prendre d'autres formes ?

En ce qui concerne le télévangéliste Pierre Lacroix lui-même, il se doit de prendre un temps de réflexion, a soutenu M. Vidal. Or, a-t-il ajouté, cela a nécessairement un impact sur la Cité même.

« Il est au bureau tous les jours. Il reçoit des lettres d'appui et tâche de répondre à toutes. Il réfléchit à son avenir personnel et consulte des gens au charisme confirmé ».

Selon M. Vidal, Pierre Lacroix n'est pas abattu, mais l'expérience que le procès lui a fait vivre lui a laissé une certaine appréhension. « Il doit être prudent pour ne pas faire des choses qui seraient considérées comme un mépris de cour ».

Enfin, M. Vidal affirme que la Cité du Père doit agir dans l'intérêt du peuple de Dieu « qui a grand besoin de l'Évangile ».

« Nous avons vécu des mois difficiles, a-t-il fait remarquer, mais nous avons eu des grâces. Notre attente a ressemblé à celle des parents qui ont un enfant sur la table d'opération. C'est une expérience que je ne souhaite à personne ».

Le président de la CTCUQ entreprend une croisade pour le « métro de surface »

Le président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), M. André Forgues, entreprenait hier soir « une croisade pour le projet du siècle » dans la région, soit l'établissement sur le territoire de la CUQ d'un système de transport rapide.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

M. Forgues a pris la parole devant l'assemblée générale annuelle de la régionale de Québec de l'Ordre des ingénieurs du Québec et il a dit espérer que plusieurs organismes l'invitent pour qu'il puisse poursuivre sa croisade afin de vendre le projet d'un métro de surface à la population régionale.

Pour M. Forgues, un système de transport rapide est une nécessité si on veut revitaliser le centre de la ville de Québec. Il a laissé entendre que ce fut l'outil de revitalisation du centre-ville de plusieurs villes tant en Amérique du Nord qu'en Europe.

Ce projet, qui se ferait bien sûr par étapes, en plus de revitaliser le centre-ville, susciterait le développement immobilier le long du

tracé, amènerait une réduction des investissements en infrastructure routière et de stationnement.

Rappelons que ce projet est sur la table de la CTCUQ depuis un bon moment.

Mais pour la ville de Québec son souci pour le transport en commun coïncide, pourrait-on dire, avec l'arrivée du projet de Gagnon-Citicom d'aménager la « grande place ».

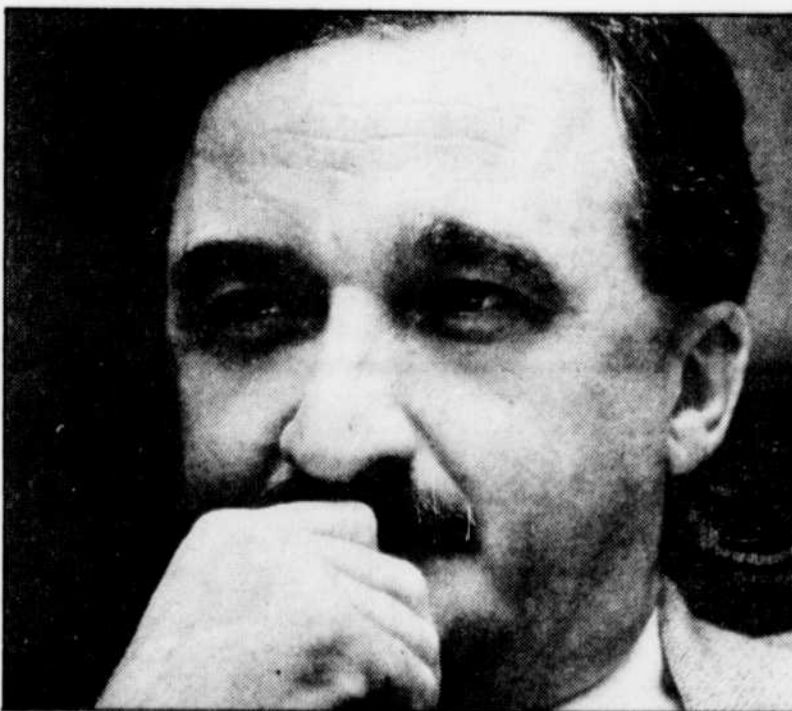
Récemment la CUQ a accepté de participer au financement d'une étude de faisabilité évaluée à \$600,000. Le projet global est évalué à un demi-milliard de dollars et comprend un axe Charlesbourg-Grand Théâtre (qui serait réalisé en priorité), un axe Sainte-Foy-Québec et un autre Beauport-Québec.

M. Forgues ne croit pas que ce

métro de surface nuirait aux centres commerciaux de la périphérie.

Enfin M. Forgues a laissé en-

tendre que la CTCUQ veut que le gouvernement du Québec en paie les coûts jusqu'à concurrence de 95 %, comme il a fait pour le métro de Montréal.



Le président de la CTCUQ, André Forgues

Parc industriel: Québec aurait acquis les terrains au prix du marché

Une firme privée d'évaluateurs conseils a reconnu que les terrains envisagés pour aménager le futur parc Armand-Viau, à Neufchâtel, valaient \$1 le pied carré parce que le projet de développement d'un parc industriel était connu.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

La firme Racine, Larochelle et associés inc., dans une lettre au directeur général de la ville de Québec, M. Jacques Perreault, dit avoir procédé à l'analyse de huit transactions d'emplacements vacants situés dans le secteur.

Cette analyse permet de constater que les terrains ont été acquis à des coûts variant entre 0,31 et \$1,06 le pied carré. Mise à part le vente à \$0,31, les autres varient entre \$0,64 et \$1,06 le pied carré.

M. Martin Isabel, le signataire de la lettre, dit que la qualité des emplacements et l'augmentation appréciable des valeurs depuis que le projet de développement d'un parc industriel est connu fait que la valeur marchande typique d'un emplacement variant entre un et quatre millions de pieds carrés est de \$1.

Le chef du Rassemblement populaire (RP), Me Jean-Paul L'Allier, dit que les autorités de la ville de Québec ont été des « agents de spéculation » en ne faisant pas de mise en réserve pour empêcher la spéculation.

Par ailleurs, M. L'Allier laisse entendre que les terrains qui ont été analysés par la firme Racine, Larochelle et associés semblent tous équipés des services d'égout et d'égout, sauf celui qui s'est vendu \$0,35. Or les terrains que la Ville a achetés dans Neufchâtel et qu'elle a payés plus de trois fois leur évaluation, ne sont pas desservis par ces services.

« Dans d'autres endroits, des comportements de ce genre de la part d'administrateurs municipaux sont qualifiés de scandale » de dire M. L'Allier.

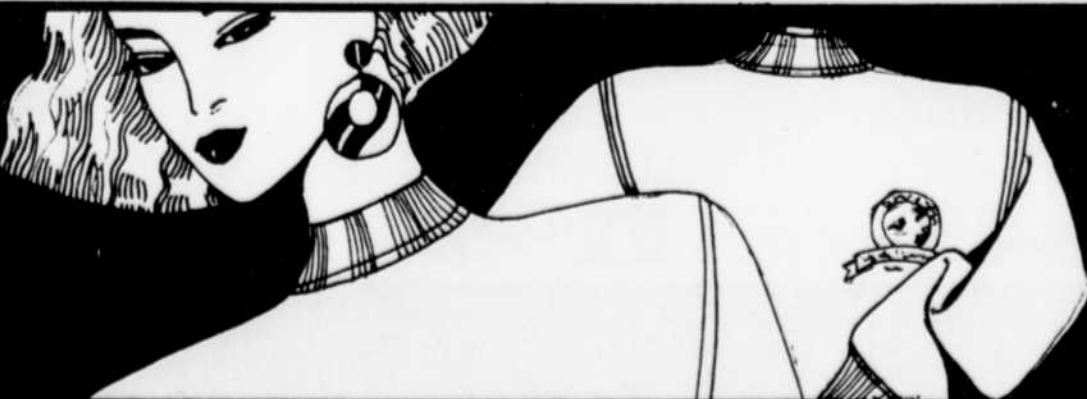
En Bref

Tentative de meurtre

Un individu de 23 ans, arrêté pour vol de voiture à Beauport hier matin, comparait ce matin, relativement à une tentative de meurtre survenue dans la nuit de mercredi dans un logis de la rue du Zoo à Charlesbourg. Le suspect, dont les vêtements étaient maculés de sang, aurait avoué aux agents de Beauport qu'il avait poignardé un sexagénaire quelques heures plus tôt, pour le voler. La police s'est donc rendue dans la rue du Zoo, où elle a découvert une victime un peu amoignée par les coups de lame mais assez en forme pour siroter sa bière.

Le t-shirt col montant
blanc, marine, mauve,
fuschia, lime, noir.

12⁹⁵



Norman

VOIR P. 7

Discours du président de Desjardins Le bénévolat se traduit en milliard de dollars

LÉVIS — « Un million de Québécois consacrent en moyenne 6,4 heures au bénévolat par mois. Si nous supposons un salaire moyen de \$10 l'heure, la contribution des bénévoles représente plus de trois quarts de milliard de dollars annuellement ».

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Descrivant toute l'ampleur économique du bénévolat, le président du Mouvement Desjardins et patron d'honneur de la Semaine provinciale d'action bénévole, M. Claude Bélard, a fait l'éloge, hier soir, à Lévis, de tous ces gens qui, gratuitement, consacrent temps et efforts au bien-être collectif.

Devant un auditoire de plus de 350 personnes, M. Bélard a expliqué que si autant de Québécois décident de s'engager bénévolement au service de leurs concitoyens plus démunis, c'est un indice que la participation de l'entreprise privée et l'État était bien souvent insuffisante.

Rappelant la naissance de l'œuvre d'Alphonse Desjardins et l'engagement des 18,300 ad-

ministrateurs bénévoles au service des 1,343 caisses populaires du Québec, M. Bélard n'a pu s'empêcher de tracer un lien entre l'action bénévole et le mouvement coopératif. Ils constituent des facteurs d'humanisation, de mobilisation et de changement.

Tous deux partagent le même fondement, poursuit M. Bélard, la foi en un avenir meilleur à construire ensemble, avec des gens qui acceptent de jouer la règle de l'égalité entre eux.

Le conférencier a reconnu que les agents économiques doivent supporter financièrement les groupes bénévoles. « Le Mouvement Desjardins a versé l'an dernier \$17 millions à des œuvres pilotées par des bénévoles », a précisé M. Bélard, en soulignant que la mission première de la coopérative n'était nécessairement pas de faire des dons.

Le CLSC La Source lance un S.O.S. à la communauté pour faire face à la pauvreté

En présentant sa carte de la pauvreté hier, la direction du CLSC La Source a lancé aux municipalités et aux organismes de son territoire un appel non équivoque à la concertation et à la collaboration pour faire face aux situations de pauvreté qu'elle a mises au jour.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

La recherche dévoile que 18,2 % des ménages vivaient sous le seuil de la pauvreté selon les statistiques de 1981 pour le territoire du CLSC couvrant les municipalités de Charlesbourg, Lac-Saint-Charles, Lac-Beauport, Lac-Delage et les Cantons unis de Stoneham-Tewkesbury et Saint-Adolphe.

Selon le directeur du CLSC, M. Louis Blanchette, l'étude réalisée par Mme Jocelyne Barnabé, et dont LE SOLEIL avait publié des résultats mardi, n'avait pas pour but de dénoncer la situation de la pauvreté mais plutôt de démontrer l'importance d'agir avec des partenaires pour résoudre certains problèmes.

« Le CLSC ne peut agir seul, lance-t-il. Il y a des solutions, mais il nous faut la collaboration des municipalités, des commissions

scolaires et des institutions financières afin de mettre sur pied des projets communs visant à aider les personnes plus démunies. Il y a une étroite relation entre la pauvreté, les problèmes de santé et les problèmes sociaux. »

Selon M. Blanchette, il faut mettre en priorité la création d'un centre communautaire regroupant sous un même toit tous les organismes du milieu de manière à susciter un leadership capable de faire avancer les dossiers à incidences sociales.

De même, il a lancé l'idée de la mise sur pied d'une fondation pour venir en aide non seulement à des organismes, mais aussi à des citoyens aux prises avec des situations difficiles. Il a souligné qu'il fallait des actions concrètes pour supporter les maisons de jeunes, les familles monoparentales et les

personnes âgées en nombre toujours grandissant. Il a d'ailleurs rappelé les efforts de concertation qui ont réussi, notamment le colloque des aînés et les journées plein air pour les aînés.

La recherche de Mme Barnabé, faite à partir des données de 1981 mais qui sera mise à jour cet été, montre que dans certains secteurs de Charlesbourg la moyenne de gens vivant sous le seuil de la pauvreté s'établit à près de 30 %.

Entre autres, la moyenne pour le secteur au nord de la 41e Rue (Saint-Rodrigue et Gros-Pins) est de 31,3 %, pour le Trait-Carré et les environs de 23,3 %, une partie du secteur Orsainville de 28,9 % et le secteur Bon-Pasteur Notre-Dame-des-Laurentides de 26,8 %. La plus haute moyenne de gens vivant sous le seuil de la pauvreté se retrouve dans une partie de la municipalité des Cantons unis de Stoneham et Tewkesbury avec 41,9 %.

Réactions

Le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, ne conteste pas la

validité des données de la recherche du CLSC même si elle date de 1981. « En 1989, les écarts sont peut-être plus importants, souligne-t-il. Cependant, le problème des personnes défavorisées n'est pas unique à Charlesbourg, mais l'étude du CLSC nous aide à cibler les zones où les cas sont les plus aigus. »

Pour ce qui est d'un centre communautaire pour tous les organismes, le maire admet que ce serait l'idéal. Toutefois, il indique que la ville reconnaît pas moins de 85 organismes sur son territoire et qu'il serait impossible de les loger tous dans l'ancien hôtel de ville devant servir prochainement de centre communautaire municipal.

D'autre part, M. Mercier précise que Charlesbourg fut la première ville de la province à adopter une politique sur les aînés. « Nous sommes conscients que le premier volet de cette politique touche uniquement les loisirs et que nous devons déborder sur les aspects sociaux », ajoute-t-il.

Les élèves du primaire s'expriment sur la non-violence à Ville Vanier

Le sommet inter-écoles sur la non-violence, qui s'est tenu, hier à Ville Vanier, était une première et a connu un vif succès, selon leurs organisateurs de la journée.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Ce sommet, sous le thème « On veut vivre dans un monde sans violence », réunissait une quarantaine de jeunes de cinq écoles élémentaires de la Commission des écoles catholiques de Québec, soit les écoles Chanoine-Côté, Notre-Dame-du-Canada, Marguerite-Bourgeoys, Saint-Maurice et Saint-Roch.

La rencontre se voulait une occasion privilégiée pour les jeunes

lence et les actions qu'il faut poser, comme jeunes, pour bâtir un monde sans violence.

« La non-violence, ça s'apprend jeune » a déclaré M. Cloutier, qui a invité les élèves à continuer cet apprentissage dans leur école respective.

Cette journée avait été rendue possible grâce principalement à la collaboration des directeurs des cinq écoles, des intervenants des CLSC Basse-Ville-Laurentien et Limoilou, qui oeuvrent dans les milieux scolaires, et de deux étudiantes en Service social de l'université Laval et du comité Vanier pour la non-violence.

de découvrir et de s'approprier des patrons de comportement concernant la non-violence, selon Mme Sonya Vaillancourt et M. Paul-Henri Cloutier. Cette activité se situait d'ailleurs dans le cadre de la semaine pour la non-violence organisée par Ville Vanier.

Durant toute la journée, les jeunes élèves ont réfléchi à leur façon, c'est à dire sous forme de dessins, de chants, de jeux et de périodes de relaxation, à des problèmes aussi importants que la différence entre agressivité et vio-

CUQ : l'incinérateur ne suffirait plus dans 5 ans

En 1988, la région de Québec a produit quelque 600,000 mètres cubes de déchets soit une montagne d'ordures de la dimension d'un terrain de football et de la hauteur du complexe G.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Si la Communauté urbaine de Québec (CUQ) ne fait pas de recyclage et que la production de déchets continue de croître au rythme actuel, l'incinérateur aura atteint sa capacité de fonctionnement dans cinq ou six ans.

L'ingénieur Benoît Delisle, du Service d'ingénierie de la CUQ, a

soumis, cette semaine, un mémoire à la Commission de l'environnement du même organisme régional dans lequel il laisse entendre qu'en réduisant le volume d'ordures expédié à l'incinérateur, on pourra prolonger la vie utile de l'ouvrage de 10 ou 15 ans et peut-être davantage.

Le président de la Commission de l'environnement, M. André Ju-neau, maire de Cap-Rouge, a tenu

à préciser que la réalité ne peut être sombre au point de devoir construire de nouvelles infrastructures dans cinq ou six ans. D'abord il faut prévoir que la production de déchets connaîtra bientôt une certaine stabilité. Ensuite il est à prévoir que le recyclage de matières telles le verre et le métal ainsi que l'herbe et les feuilles sera une réalité dans un proche avenir.

Malheureusement on ne peut pas tout recycler. Le ministère de l'Environnement s'est donné un objectif de réduire de 35 % d'ici l'an 2000 le volume de résidus produits par les Québécois. Il en restera toujours 65 % qui représentent, pour le territoire de la CUQ une quantité encore impressionnante.

La mer et le sable s'harmonisent sur le littoral est du Nouveau-Brunswick. Des dunes de sable baignées par une mer bleue sur des dizaines et des dizaines de kilomètres - à perte de vue!

Peu profonde et sécuritaire, l'eau salée y est aussi tempérée. Elle peut atteindre jusqu'à près de 80°F ou 27°C. Certes pas une température à vous faire bleuir les chevilles - comme à d'autres endroits!

A l'intérieur, le Nouveau-Brunswick rural présente un gigantesque tableau de collines verdoyantes, de vallées pittoresques et de forêts - une magnifique toile

de fond pour un pique-nique, une excursion ou l'observation des oiseaux.

La mer vous donne rendez-vous en Acadie. Venez et laissez-vous séduire par la culture et la joie de vivre des Acadiens - la fièvre estivale éclate dans une centaine de foires et festivals.

Obtenez, gratuitement, votre guide touristique en composant, sans frais, le 1-800-561-0123, ou faites-nous parvenir le coupon ci-bas.

Destination Estivale
Nouveau-Brunswick

Voisin du Québec (à une heure seulement de Rivière-du-Loup), le Nouveau-Brunswick vous invite. Le guide touristique gratuit est une mine de renseignements sur les choses à faire et à voir. Pour obtenir votre guide touristique gratuit, écrivez à Tourisme Nouveau-Brunswick, C.P. 12345, Fredericton, N.B., E3B 5C3.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____

Nos plages ne font pas bleuir les chevilles!



Base métal «Dolce Vita».

PAYEZ:
299\$
ÉCONOMISEZ:
100\$

Base «Odysée» et futon.
(Base disponible en blanc ou noir)

EN VENTE
À PARTIR DE:
249\$
ÉCONOMISEZ
JUSQU'À:
84\$

Sofa-lit «Diva» et futon «Céleste».

PAYEZ:
269\$
ÉCONOMISEZ:
119\$

Sofa-lit «Studio».

EN VENTE
À PARTIR DE:
199\$
ÉCONOMISEZ
JUSQU'À:
100\$

Futon Ciel

MONTREAL
5160, rue St-Denis
277-9385

MONTREAL
1638, rue Sherbrooke O.
937-2253

LAVAL
103, boul. de la Concorde O.
669-7887

LONGUEUIL
1505, rue Ste-Hélène
677-8041

POINTE-CLAIRE
Terrarium Plaza
boul. Hymus
694-1670

QUÉBEC
Place des 4 Bourgeois
999, rue de Bourgogne
653-3153

ST-JÉRÔME
688, rue St-Georges
432-8018

Futon 7^e Ciel

LE CONFORT ABORDABLE...

Dernière journée du procès de Guy Bertrand

L'avocat plaide avec le « Petit Larousse »

Le juge Réjean Paul ayant rejeté sa requête pour non-lieu, l'avocat Guy Bertrand a présenté sa plaidoirie, hier, dans le procès qu'il subit pour outrage au tribunal. Après la plaidoirie de la Couronne, le juge a ajourné jusqu'au 27 avril, date à laquelle il rendra son verdict.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Sans avoir à se prononcer sur la valeur de la preuve comme telle, le juge Paul a quand même estimé qu'elle permettrait à un jury de rendre un verdict dans cette cause. C'est pourquoi il a rejeté la requête pour non-lieu présentée mardi par Me Bertrand.

En défense, l'avocat a manifesté son intention de faire témoigner pas moins de sept criminalistes et ce, pour démontrer qu'il n'existe pas de règle voulant qu'un accusé reconnu coupable soit nécessairement emprisonné en entendant le prononcé de sa sentence. Au procès de Mireille

Coderre, le juge Jourdain avait déclaré qu'il ne voulait pas « déroger à la règle » et c'est pourquoi il avait fait incarcérer cette dernière.

Cependant, le juge Paul a établi, hier, que le témoignage des criminalistes n'apporterait rien au débat puisque, d'après lui, aucune règle n'oblige l'incarcération à la suite du prononcé d'un verdict. Ceci étant décidé, ne restait plus qu'à passer aux plaidoiries.

Liberté d'expression

Ayant fréquemment recours à des arguments d'ordre constitutionnel, Me Bertrand s'est alors employé à démontrer que l'objectif légitime visé par l'accusation d'outrage au tribunal ne peut pas

s'appliquer dans son cas. La liberté d'expression étant le droit le plus important d'un avocat, Me Bertrand a soutenu que celle-ci ne l'empêche pas de critiquer les tribunaux à l'occasion.

« L'administration de la justice n'est pas toujours saine, a-t-il affirmé, et si l'avocat en constate des signes, il a le devoir de les signaler, sinon il nuit à la justice. » Par ailleurs, a-t-il enchaîné, ses propos au juge Jourdain se voulaient une invitation polie à se récuser.

« Demander à un juge de reconnaître qu'il s'est trompé ne discrédite pas l'administration de la justice », a soutenu l'avocat en faisant référence à la citation du juge Jourdain. D'après lui, d'ailleurs, la citation ne contient pas de preuve de discrédit. Elle ne représenterait que l'opinion du juge.

Après avoir cité le représentant du Barreau à son procès, Me Serge Ménard, qui lui-même a tenu des propos particulièrement durs à l'égard de certains procédés judiciaires, Me Bertrand a mis en relief les difficultés que rencontre un criminaliste. « En droit civil, a-t-il soutenu, c'est facile puisque tout est écrit. À l'opposé, le droit criminel est le plus difficile car le plaideur doit constamment improviser. »

Copies du Petit Larousse à la main, Me Bertrand et le procureur de la Couronne, Me Jacques Trudel, se sont enfin livrés à un court et curieux débat sur des définitions de mots utilisés par le premier devant le juge Jourdain. Des mots tels « discréditer », « intégrité », « cruel », etc.

Dans une très brève plaidoirie, Me Trudel a cité presque en extenso les propos reprochés à Me Bertrand en demandant au juge Paul quelle interprétation un « homme raisonnable » pouvait alors en faire. Et, a-t-il conclu, ces propos n'ont pas tout à fait été tenus par un « jeune » avocat emporté par son enthousiasme...



Yves
BERNIER

Des mardis-mode achalandés

Il fallait y aller au moins une fois pour voir si les « mardis-mode » du Beaugarde-CHOI-FM attirent vraiment beaucoup de gens. Mardi dernier, les mannequins de l'agence Au Féminin se sont faufilés un chemin parmi la foule pour montrer la collection printemps-été des boutiques Norman. Et il y avait foule. Comme d'habitude, les hommes ou femmes seules s'agglutinaient autour du bar central, prolongeant leur « 5 à 7 », mais aux tables, de nombreux couples, des groupes de femmes attentives semblaient goûter la présentation aussi bien que leurs plats. **Jean-Pierre Goulet**, maintenant principal actionnaire du groupe Beaugarde, confirmait que de nos jours, c'est la femme qui force l'homme à sortir. Des présentations de mode attirent donc pas mal de clients. Il était là par hasard, mais j'ai pu rencontrer le plus célèbre des frères **Marois** de la région, **Jean-Marc**, des Constructions J.M. Marois, de Val-Bélair. Un autre de ses frères, **Mario** celui-là, défenseur des Nordiques, commencerait bien à jouer au golf tout de suite, mais il y a encore trop de neige sur les parcours. En passant, l'animatrice-narratrice, **Charlotte Lemieux**, a plusieurs « cordes à sa voix ». À la radio, elle emploie sa voix de FM, pour les présentations de mode, c'est une voix plus « emphasée », et entre amis, sa voix va de la basse à l'aigu.

Du petit au grand Robert

Oups! Le dictionnaire français petit Robert (page 1362) dit bien que le verbe « parler », dans la forme transitive directe, s'emploie avec un complément, sans article quand on veut aborder un sujet. C'est comme verbe transitif indirect qu'il doit s'accompagner d'un article. Dans la chronique de dimanche dernier, j'avais donc tort de donner raison au « grand » **Robert Gillet** vis-à-vis le « petit » Robert. Lors du déjeuné de presse annonçant la création du nouveau mensuel, « Parlons Affaires », l'animateur de CBV Bonjour avait fait remarquer qu'il y avait une faute dans la signature, convaincu que le verbe parler devait toujours être suivi d'un article. Pourtant, le grand Robert vient tout juste de terminer le 2e concours radiophonique, « Moi, j'épèle avec Larousse ».

Flamands roses et volets jaunes

Lundi matin, quelques minutes avant 6 h, **Michel Lavallée**, copropriétaire et responsable de l'animation de Chant-O-Fêtes, et **Flantaisie (Diane Pelletier)**, stationnaient leur camionnette tout près de la maison de notre collègue **Louise Lemieux**, à Lac-Beauport, l'affaire étant un coup monté pour vous décrire le gag importé d'autres villes par l'agence de Charlesbourg. Après avoir fermé la radio, l'équipe est descendue du véhicule en prenant bien soin de ne pas faire claquer les portières. « À cette heure matinale, le moindre bruit peut réveiller toute la maisonnée », expliquait M. Lavallée.

Sur le terrain, devant la maison de pierres aux volets jaunes, Flantaisie et son « complice » se sont mis en frais de planter 42 flamands roses en plastique, disposés comme si une volée de ces oiseaux tropicaux à long cou s'était posée là par hasard.

En faisant le moins de bruit possible (même Cartouche, la chienne de la maison, semblait comprendre le jeu puisqu'elle n'a pas jappé), on a finalement installé une affiche et un bouquet de roses en douceur. ballons pour avertir les passants et les voisins que cette « décoration » voulait souligner un événement heureux. Finalement, Flantaisie s'est approchée de la porte d'entrée sur la pointe des pieds pour y déposer délicatement un spécimen auquel on avait accroché avec un ruban un message destiné à Mme Lemieux, dont c'était le 42e anniversaire de naissance.

En voyant ces vertébrés ovipares, les deux adolescents de la famille voulaient mourir de honte. Mais les adultes, notre collègue et son mari, ont trouvé cela « magnifiquement québécois ». Serait-ce que les jeunes d'aujourd'hui prennent la vie beaucoup plus au sérieux que leurs parents ?



La volée des 42 flamands roses de Louise Lemieux.

Oyé! Sherbrookois!

Il y a sûrement des anciens de l'école secondaire Montcalm, de Sherbrooke, parmi nos lecteurs, comme notre collègue aux Sports, **Doris Baker**. Le comité des fêtes du 25e anniversaire de l'école tient donc à vous souligner que la journée des anciens aura lieu le samedi 6 mai, à l'école. Si vous décidez de participer, on vous demande d'apporter vos photos souvenirs, et ne vous inquiétez pas, on va vous nourrir et vous abreuver. Pour plus de renseignements, téléphonez au (819) 822-5633.

Chers sociétaires Desjardins

L'informatisation ou la bureaucratie, appelez cela comme ça vous plaît, tombe souvent dans le ridicule. Chers sociétaires de la Caisse populaire de Québec, 550, rue Saint-Jean, vous allez sans doute être très heureux d'apprendre que votre directeur adjoint, service conseil, **André Marceau**, vient de dépenser \$1.93 en votre nom pour envoyer une lettre recommandée à un membre et l'aviser que son compte était « à découvert » de \$0.07. M. Marceau demande à la personne concernée de « régulariser cette situation... sinon nous comprendrons que vous désirez fermer votre compte ». C'est une lettre type où on laisse un espace pour inscrire le montant à découvert. Quel gaspillage!

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique, de 9 h à 12 h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3364.

LA BOUCHERIE
W.E. BÉGIN INC.
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

500, ST-JEAN — 521-5271
520, DE LA SALLE ET 535, DE LA REINE
AVEC PARKING — 529-1331

TOUTE NOTRE CHARCUTERIE ET NOS JAMBONS SONT PRÉPARÉS PAR NOUS	JAMBON FESSE FUMÉE PRESQUE DÉOSSÉE 2,66\$/lb FESSE BRAISÉE DÉOSSÉE 4,43\$/lb
FOIE FRAIS TRANCÉ POUR VOUS PORC, BOEUF, VEAU FOIE DE VOLAILLE AUSSI DISPONIBLE	TÉLÉPHONEZ-NOUS À L'AVANCE ET NOUS PRÉPARERONS VOTRE COMMANDE

19 DESIGNS
38 PEaux ET COULEURS

LES CUIRS
CURZO

À LA MANUFACTURE
106, boul. Lapierre
St-Émile Québec,
G0A 3N0
(418) 843-1936

À PARTIR DE
269 \$

HEURES D'OUVERTURE:
lun., mar., mer.: 9 h 30 à 17 h
jeudi, ven.: 9 h 30 à 21 h
samedi: 9 h 30 à 17 h

M. Paul-Émile Tardif, opticien
d'ordonnances, vous informe
que son bureau du 595,
boulevard Charest Est, Québec,
est maintenant situé à:

**LA CLINIQUE
TARDIF**
enr.

400, boulevard Jean-Lesage
Bureau 100, Québec
G1K 8W1
529-9721

Parti Québécois
SOUPER-CONFÉRENCE

M. Bernard Landry

Le Parti québécois du comté de VANIER invite le public à un souper-conférence dans le cadre de sa campagne de financement.

CONFÉRENCIER: M. Bernard LANDRY

SUJET: "Le nationalisme et la place des petits peuples dans l'économie mondiale"

LIEU: Hôtel Mercure
638, Saint-Vallier Ouest (près de
Marie-de-l'Incarnation), Québec

DATE: le mercredi 26 avril 1989

HEURE: 18 h 30

COUT: 30 \$ le couvert (membres du PQ: 25 \$)

Pour réservations et information s'adresser à
Jean-Louis BOURQUE — (418) 871-8550

L A D É C O U V E R T E D E

L'ALLURE

BOUDRIAS

Venez découvrir
l'élégance et
la distinction Boudrias.

Venez découvrir
également les

RABAIS

JUSQU'À

30%

sur les habits de la
collection printemps-été.

**ARMAND
BOUDRIAS**

- 6818, rue St-Hubert, 273-2851
- Place Bonaventure
- Promenades St-Bruno
- Place Québec
- Galeries de la Capitale

AMERICAN EXPRESS
ET AUTRES CARTES
DE CREDIT BIENVENUES

Déjà vingt ans. Vingt ans! Le chiffre magique pour tout anniversaire. C'est celui qu'a fêté, hier soir, l'université Laval pour commémorer deux décennies d'enseignement du journalisme dans ses murs. L'établissement de Sainte-Foy a également souligné le 10^e anniversaire du Département d'information et de communication. Jamais deux sans trois : l'université a profité de l'occasion pour présenter la nouvelle banque de données Médiadoq. Celle-ci, qui constitue une première au Québec, regroupe 6000 références québécoises sur les communications et sera exploitée commercialement dans six semaines. On aperçoit sur la photo le directeur du Département d'information et de communication Michel de Repentigny, le doyen de la faculté des arts François Demers, le premier directeur du département d'information et de communication Tom Sloan, ainsi que le recteur de l'université, Michel Gervais.



La campagne de l'université Laval dépasse son objectif

La campagne de souscription 1988-89 de l'université Laval a connu un succès éclatant. En cinq mois et demi seulement, l'objectif de \$1,200,000 a été dépassé de 33 %, le total souscrit atteignant \$1,595,241.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Ces chiffres ont été dévoilés hier par le président de la campagne, M. Charles-E. Rochette, en présence du recteur, M. Michel Gervais, et du président de la Fondation de l'université Laval, M. Raymond Sirois.

Devant le succès obtenu, le recteur a affirmé qu'une initiative identique aura lieu l'année prochaine. L'objectif friserait alors les \$2 millions. Tout laisse donc croire que la campagne, dont les résultats ont été rendus publics hier est la première d'une série. La « première », disons-nous, car jamais l'université n'a mené sur une base annuelle une campagne aussi structurée.

Cette nouvelle orientation permettra donc de marquer le rythme entre les grandes campagnes spéciales qui, elles, ne peuvent se répéter chaque année. Une seule « grande campagne » s'est tenue au cours des 20 dernières années. Elle s'est échelonnée de 1985 à 1988 et a permis d'injecter \$42,7 millions (comparativement à l'objectif de \$25 millions) dans les coffres de Laval. Le directeur du Bureau du soutien financier de l'université, M. Paul Montminy, a déclaré au SOLEIL, hier, qu'une entreprise de cette envergure ne peut se réaliser qu'aux sept ou huit ans. Aussi, même si elles sont plus modestes, les collectes annuelles de fonds sont-elles précieuses.

Trois « approches »

La campagne 1988-89 s'adressait aux diplômés individuellement, et non aux corporations. Les gens ont été rejoints de trois façons :

— La sollicitation directe « face

à face », sous la direction de Georges Lachance. Elle a plus que doublé son objectif en recueillant \$486,610.

— Le volet télé-courrier, confié à l'animatrice Anne-Marie Dussault, diplômée en droit de Laval, a permis de récolter \$1,042,552 comparativement à un objectif de \$920,000.

— La sollicitation par publipostage (\$66,079). C'est la seule à n'avoir pu rencontrer son objectif, qui avait été fixé à \$80,000.

Fonds d'investissement

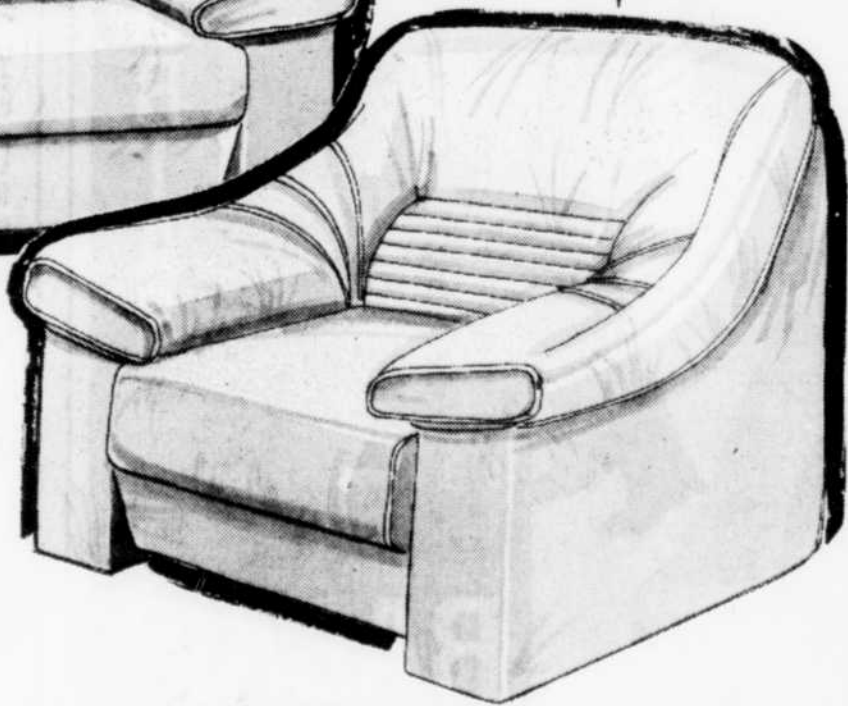
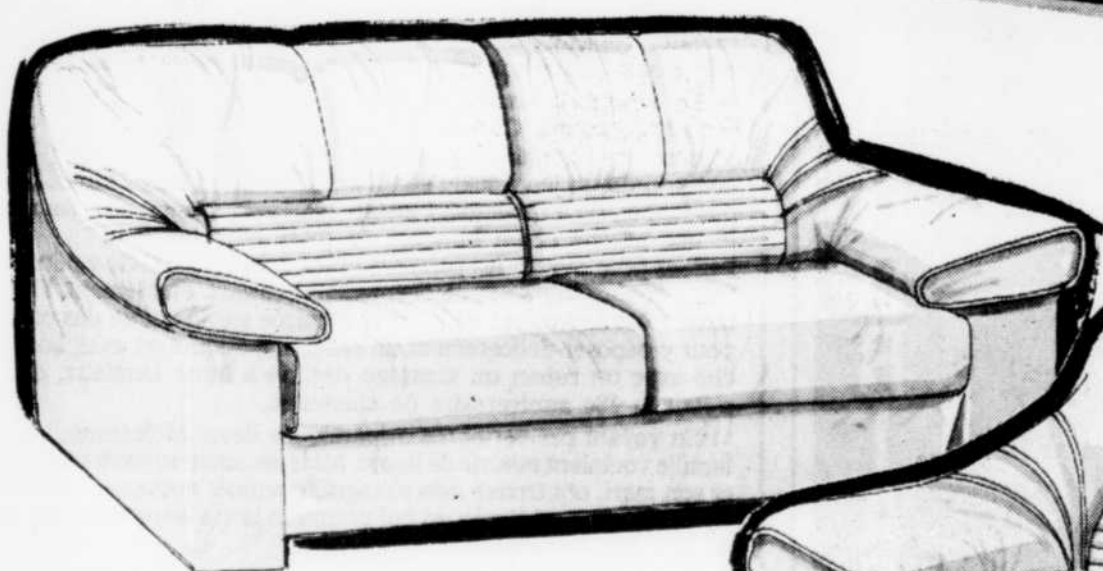
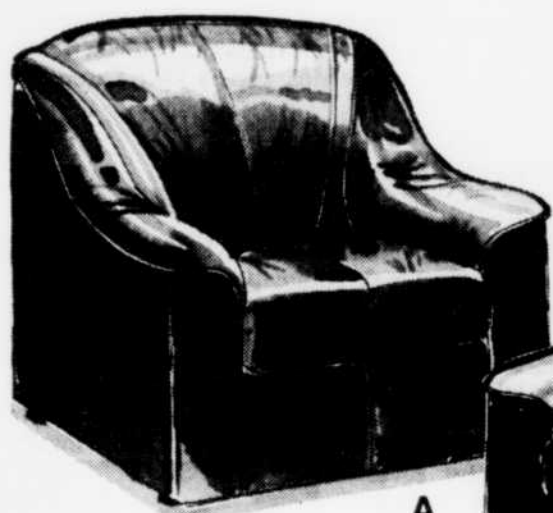
À l'instigation de Francine Parent et de Luc Marceau, respectivement présidente et président des associations d'étudiants gradués et du 1^{er} cycle en sciences et génie, les finissants de cette faculté seront invités par leurs représentants de classe à souscrire au Fonds d'investissement étudiant, alors qu'ils sont encore à l'université, une somme de \$500 répartie sur cinq ans.

Ce fonds a été créé en 1987 afin de permettre l'acquisition d'équipements scientifiques de pointe et de matériel pédagogique en sciences et génie. Entièrement géré par les étudiants, le fonds recueille les versements annuels auxquels viennent s'ajouter des contributions proportionnelles de la Fondation de l'université, de la faculté des sciences et génie et de l'université Laval elle-même.

Les sommes remises par les finissants de 1989 seront capitalisées pendant les cinq années de versement, par la Fondation de l'université Laval. À compter de la 6^e année, les intérêts produits par le capital seront remis aux administrateurs du Fonds étudiant. L'université croit que le fonds de capital pourrait atteindre \$1 million dans sept ans.

Suivez-nous! ON N'A PAS FINI DE VOUS SURPRENDRE

SUR
TOUTE LA
MARCHANDISE
**dernier
versement
en MARS '90
ou le paiement entier en
septembre '89**
AUCUNS FRAIS
ET INTÉRÊT



PALLISER
le **CUIR**
par Nicoletti

voici deux magnifiques mobiliers de salon d'importation italienne, au recouvrement tout cuir, fabriqués par la célèbre maison Nicoletti. Le soin apporté à la finition et la qualité de fabrication du bâti vous assure une exceptionnelle durabilité, et que dire du confort qui est sans contredit à la hauteur de la réputation de ce manufacturier. Faites votre choix et profitez de merveilleux moments de relaxation au salon.

modèle A
fauteuil 399⁹⁵ causeuse 849⁹⁵ sofa 1 099⁹⁵

modèle B
fauteuil 1 349⁹⁵ causeuse 1 699⁹⁵ sofa 1 899⁹⁵

DécoMeuble

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471

Conditions: Sujet à l'approbation du service du crédit. Requis à l'achat: un dépôt de 10% ainsi que le paiement de la taxe de vente si applicable. Dernier versement en mars 90 en 12 versements égaux et consécutifs, dont le premier est applicable le mois suivant la date d'achat (achat minimum de 750\$). Effectuez le paiement entier sans intérêt du solde de votre achat le 1^{er} septembre 89 ou effectuez votre premier versement le 1^{er} octobre 89.

Vanier

100, Chabot (près des Halles Fleurs de Lys) 683-0600

Sainte-Foy

2635, Hochelaga (Place de la Cité) 657-8902

Québec

430, Saint-Sacrement 681-4124

Charlesbourg

8500, Henri-Bourassa 627-3073

Beauport

4175, boul. Sainte-Anne 667-7851

Phil Latulippe rêve de patiner sur l'anneau olympique de Calgary

GOLDEN (PC) — Phil Latulippe poursuit sa course à pied à travers le pays. Le coureur de 70 ans caresse toutefois un rêve en traversant les Rocheuses, celui de patiner sur l'anneau olympique de Calgary.

La prochaine étape est le col du Cheval-qui-Rue, encore plus haut : 1,727 mètres. Ensuite, M. Latulippe redescendra jusqu'au majestueux lac Louise pour continuer sa route vers Banff et Calgary.

Parti de Vancouver le 1^{er} avril, il arrivera à Calgary dimanche. Il aura alors franchi plus que les mille premiers kilomètres de son périple en direction de Halifax.

Ancien combattant à la retraite, ce Québécois de Loretteville s'efforce de battre son propre record en devenant la personne la plus âgée à traverser, à pied, le Canada d'un océan à l'autre. Il a déjà réussi l'exploit en 1981, à l'âge de 62 ans.

Son objectif : recueillir des fonds pour les handicapés et encourager les gens de tous âges à améliorer leur condition physique.

Son rêve, en arrivant à Calgary, serait de patiner sur l'anneau de vitesse olympique, lieu des compétitions de patinage de vitesse aux Jeux olympiques d'hiver de 1988.

« Il en parle depuis des mois », confie Lucie, sa femme, âgée de 75 ans, sa principale organisatrice et la conductrice de la camionnette qui leur sert de domicile pour les cinq mois du voyage vers Halifax.

« Il a même apporté ses patins. Nous essayons d'arranger quelque chose, ça le rendrait très heureux. »

L'anneau de vitesse de \$40 millions se trouve sur le terrain de l'Université de Calgary.

Patiner serait un jeu d'enfant pour cet ancien combattant de l'armée canadienne, après les rigueurs de la traversée des Rocheuses.

« C'est dur dans ces hauteurs », de commenter le coureur qui venait de franchir le col Rogers, à une hauteur de 1,323 mètres. « Mais nous allons y arriver. Oh oui », a-t-il aussitôt ajouté, avec enthousiasme.

« Pendant deux jours, nous avons dormi au bord de la route, sans électricité », a-t-elle raconté. « Le glacier était le pire, mais c'était magnifique. »

« Il y a encore beaucoup de neige. La pluie que nous avons à Vancouver était devenue de la neige dans les montagnes. »

Aux côtés de M. Latulippe court un autre Québécois, André Jean, âgé de 57 ans, qui a déjà passé un an en fauteuil roulant à la suite d'un accident d'automobile. Il n'est pas sûr de courir jusqu'à Halifax, mais jusqu'à présent, il garde le rythme. Un deuxième organisateur, Robert Wright, accompagne le groupe dans un véhicule séparé.

M. Latulippe, qui franchit 45 kilomètres par jour, trois kilomètres de plus que la distance d'un marathon, recueille de l'argent pour la Fondation Phil-Latulippe, un organisme de charité reconnu qui aide les personnes handicapées par le biais de programmes de conditionnement physique.

Titulaire de l'Ordre du Canada, M. Latulippe ne tire personnellement aucun profit de la fondation.

Murs de maçonnerie non renforcés dans les hôpitaux et écoles du Québec

Le prochain gros séisme risque d'être fatal

VICTORIA — Une équipe d'enquêteurs, dans un rapport préparé pour le comité national canadien de génie sismique, avertit les services gouvernementaux et les ingénieurs de la présence, en grande quantité, de murs de maçonnerie non renforcés dans les hôpitaux et les écoles du Québec.

textes de CLAUDE TESSIER
LE SOLEIL

Il existe, selon les auteurs du rap-

port, une possibilité réelle que ce type de construction fragile puisse s'effondrer et causer des pertes de vie, dans l'avenir, lors d'un séisme de magnitude égale ou supérieure

au tremblement de terre du Saguenay.

Le rapport de 92 pages préparé par deux ingénieurs en structures et par un ingénieur en géotechnique constate que « l'absence de préoccupation des citoyens au sujet des tremblements de terre et de leurs effets était évident partout à travers la province.

« Ceci s'explique par l'inexis-

tence de programmes gouvernementaux pour renseigner la population sur la nature et les risques potentiels des tremblements de terre. Pour les régions à risques sismiques au Canada, on devrait adopter des mesures d'éducation semblables à ce qui existe dans d'autres pays ».

L'équipe prie instamment tous les niveaux de gouvernements (fédéral, provincial et municipal) de profiter de l'occasion très valable du dernier tremblement de terre

pour saisir les services de la protection civile de la nécessité de mieux informer les citoyens.

Les ingénieurs en structures Denis Mitchell de l'université McGill et René Tinawai de l'université de Montréal, et Tim Law, ingénieur en géotechniques au Conseil national de recherche du Canada, ont fait une tournée d'observations dans les régions du Saguenay, de Québec et de Montréal, deux jours après le séisme du 25 novembre.

Le séisme du 25 novembre a permis de relever la faiblesse des éléments architecturaux

Aux endroits visités, aucune perte de vie reliée directement au séisme ni de dommages importants aux structures n'ont été constatés. Mais presque partout, les ingénieurs en structures ont constaté la faiblesse des éléments architecturaux (murs, cloisons, plafonds, tuiles, éclairage, etc.) et la piètre performance de la maçonnerie non renforcée, en particulier celle qui a été utilisée à l'intérieur des édifices.

Au magasin La Baie de Place du Royaume à Chicoutimi, des blocs de ciment sont tombés, entraînant avec eux les tuiles du plafond. Même chose au magasin Kébec Disque. Des luminaires ont décroché du plafond.

Presque tous les murs de l'école polyvalente Dominique-Racine, à Chicoutimi, ont subi des fissures et ont mal résisté à l'effet de cisaillement. À la piscine, cinq rangées de blocs de ciment ont basculé parce qu'ils n'étaient pas rattachés à la structure. À la polyvalente de La Baie, des blocs de ciment du gymnase sont tombés de dix mètres de haut.

L'école Georges-Vanier de La Baie est désertée depuis le tremblement de terre. Elle ne sera pas rouverte aux étudiants avant septembre à cause des dommages

considérables qui y ont été causés. En regard des séismes, le type d'architecture retenu et le lieu où cette école a été construite posent des questions.

Le rapport des ingénieurs civils fait état de fissures au clocher de l'église du Christ-Roi, à Chicoutimi. L'inspection des lieux leur a réservé une surprise, celle d'un contreventement manquant au sommet de la tour. On a probablement oublié de poser le croisillon lors de la construction de l'église dans les années 1950.

Le rapport technique fait état de dommages aux murs de l'hôpital Saint-François d'Assise à Québec. Un fait n'avait pas été rendu

public jusqu'ici : un des ascenseurs s'est coincé ; un contre-poids de 6.000 livres a déraillé. Une poutre de béton fissurée a été temporairement ceinturée de bandes d'acier seulement. Les réparations d'urgence mises en place en certains endroits visités ont fait sourire les ingénieurs devant le peu d'efficacité du genre de mesures prises.

Le rapport constate l'acier léger qui a été utilisé pour supporter la maçonnerie de l'Hippodrome de Québec. Cela pourrait y expliquer l'effondrement d'une partie de la maçonnerie. L'hôtel de ville de Montréal-Est a servi aux médias à illustrer la sévérité du tremblement de terre dans la région montréalaise. Les auteurs du rapport affirment que le séisme a simplement donné le coup de grâce à un édifice qui était déjà fort malmené par des affaissements de terrains antérieurs.

Le rapport fait état de glisse-

ments de remblais en bordure de routes et de voies ferrées. À Hervey-Jonction, plus de 100 mètres de rails et de dormants du CN se sont trouvés suspendus quand un remblais a cédé.

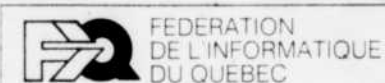
Ce premier rapport préliminaire plaide en faveur de la préparation d'autres rapports pour saisir les dommages aux industries, aux barrages, aux pannes de courant, aux effets de liquéfaction des sables et des argiles.

Les enquêteurs font valoir la nécessité de continuer les enquêtes et les relevés et de bien cerner l'état des dommages et les coûts totaux découlant de ce séisme. Ils font valoir que le tremblement de terre du Saguenay est celui qui a été le plus enregistré par les appareils de mesure.

C'est la première fois qu'on a pour l'Est de l'Amérique des données aussi précises et aussi précieuses pour les responsables de génie civil.



Les auteurs du rapport des représentants du comité national canadien de génie sismique sur le séisme du Saguenay : René Tiwani, de l'École polytechnique de Montréal, et Denis Mitchell, de l'université McGill. Tim Law n'apparaît pas sur la photo.



FÉDÉRATION
DE L'INFORMATIQUE
DU QUÉBEC

JOURNÉE
DE L'INFORMATIQUE



La Fédération de l'informatique du Québec rappelle à ses membres et au public en général la tenue de la journée de l'informatique du Québec le 25 avril 1989, au Centre municipal des congrès de Québec, à compter de 9 heures.

Un des conférenciers invités est :

Monsieur Bernard Angers
Sous-ministre
Ministère du Revenu du Québec

Le thème de sa conférence sera :

La transformation des systèmes et ses péripéties au ministère du Revenu.

Information et réservation :
Madame Carole Giguère
Tél. : (418) 692-0248

GRATUIT
1 oreiller thérapeutique,
valeur de 38 \$ avec tout achat
de 295 \$ et plus

**Vente
de matelas**

KIRO-SANTÉ
matelas matelas et
sommier
39 po 475* 759*
54 po 565* 919*
60 po 670* 1099*
78 po 845* 1399*
Très ferme, 510 ressorts
Garantie 30 ans

NUANCE
matelas matelas et
sommier
39 po 449* 699*
54 po 529* 799*
60 po 599* 929*
78 po 679* 1099*
Moyenne, 630 ressorts
Garantie 20 ans

CHIRO-PRÉLUDE
matelas matelas et
sommier
39 po 429* 629*
54 po 529* 749*
60 po 599* 899*
78 po 655* 995*
Mi-ferme, ressorts renforcés
Garantie 25 ans

NUIT DE RÊVE
matelas matelas et
sommier
39 po 389* 649*
54 po 449* 729*
60 po 529* 849*
78 po 649* 1099*
Moyenne, 630 ressorts
Garantie 20 ans

KIRO-DIAMANT
matelas matelas et
sommier
39 po 259* 389*
54 po 299* 469*
60 po 359* 559*
78 po 459* 729*
Ferme, 312 ressorts
Garantie 15 ans

LE SAISON
matelas matelas et
sommier
39 po 189* 315*
54 po 229* 379*
60 po 289* 459*
Ferme, 312 ressorts
Garantie 10 ans



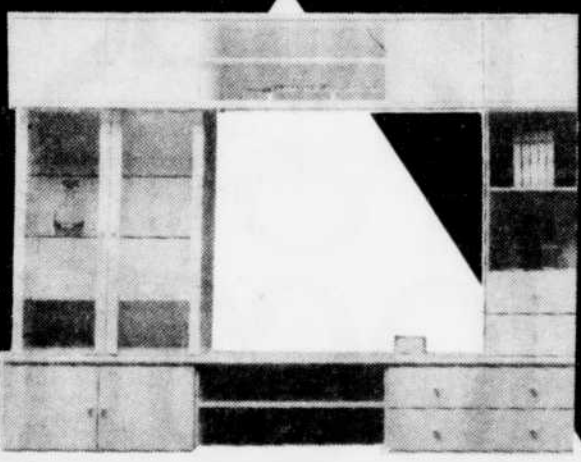
ROLAND GARNEAU

**LE CENTRE
DU MATELAS
CHIROPATRIQUE**
QUÉBEC 875, 3e Avenue
(angle 10e Rue) Limiteau
648-2733
SANTÉ-FOY 875, Grandjean
(angle du Campanile)
654-1450

LIVRAISON
GRATUITE
QUÉBEC-
MÉTRO

MISES
DE
COUT
ACCEPTÉES

Meubles
Design
inc.



1000, BOUL. DES CAPUCINS (418) 525-4671

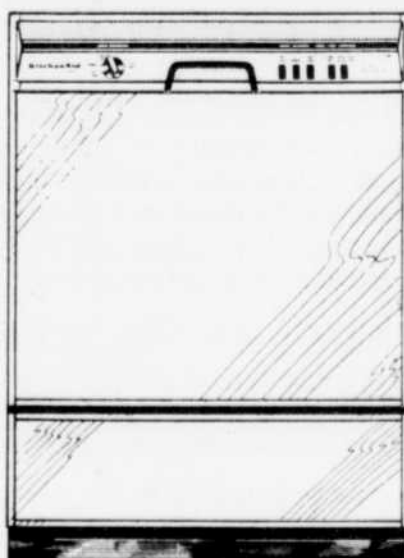
LAVE-VAISSELLE
KitchenAid

**ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN SEPTEMBRE 1989 SANS INTÉRÊT**

VENEZ VOIR
LES ACHATS AVANTAGEUX!
VENEZ VOIR
LES CARACTÉRISTIQUES!

KitchenAid vous offre des caractéristiques importantes qu'on ne trouve pas sur les autres lave-vaisselle.

- système de filtration triple EXCLUSIF qui élimine complètement le rinçage à la main
- système de lavage à plusieurs niveaux "Sure-Scrub" EXCLUSIF qui assure un lavage de haut en bas de la vaisselle dans les deux paniers
- panier inférieur entièrement utilisable EXCLUSIF de grande capacité
- AINSI que d'autres caractéristiques exclusives de KitchenAid



Débarassez-vous des restes de table
comme il se doit
avec un broyeur KitchenAid

Cessez d'empiler les déchets détrempés et d'avoir à les transporter continuellement. Broyez-les en toute sécurité avec un broyeur KitchenAid. Laissez KitchenAid vous débarrasser des restes de table détrempés. De plus, seuls les broyeurs KitchenAid vous offrent une garantie complète de 7 ans (pièces et main-d'œuvre).

Voyez les appareils ménagers **KitchenAid**
à prix avantageux chez

Payez en septembre 1989 sans intérêt.

**MEUBLES
CROTEAU**

8929, boul.
Henri-Bourassa
Charlesbourg
G1G 4E4
628-5610 —
628-3305

F E M M E
ACTUELLE

**Le Tailleur
SEERSUCKER**

LE DUO GAGNANT

Astucieux et frais,

le grand classique

à la vie facile!

Ecusson brodé

à la poche.

4 à 16

Azur et blanc

Le tailleur jupe droite \$145.

Le tailleur pantalon \$150.

Norman

PLACE LAURIER PLACE FLEUR DE LYS GALERIES CHAGNON MAIL CENTRE VILLE ENTREÉE BOUL. CHAREST

D U N O U V E A U P O U R L E S M E M B R E S

American Express annonce de bonnes nouvelles au sujet des retards d'avions, des pertes de bagages et des dommages aux voitures de location.

Les retards et incidents imprévus peuvent souvent causer des ennuis aux voyageurs, à moins qu'ils ne soient titulaires de la Carte American Express®. En effet, nous offrons maintenant aux membres quatre nouveaux avantages qui aident à réduire ces inconvénients au minimum, lorsqu'ils surviennent.

L'ASSURANCE CONTRE LE VOL ET LE BRIS DE VOITURES DE LOCATION¹

est automatique lorsque les membres règlent leurs frais de location de voiture avec la Carte et refusent l'exonération pour dommages par collision ou toute option semblable offerte par la compagnie de location. Les membres peuvent économiser jusqu'à 12 \$ par jour tout en voyageant l'esprit tranquille.

L'ASSURANCE CONTRE LES RETARDS—VOYAGES ET BAGAGES²

est une autre protection automatique dont les membres bénéficient lorsqu'ils règlent l'achat de leurs billets d'avion avec la Carte. Ils bénéficient d'une protection allant jusqu'à 500 \$ pour tous leurs frais divers essentiels et raisonnables lorsque leur vol est retardé pendant plus de quatre heures. En outre, si leurs bagages ne leur sont pas livrés dans les six heures suivant leur arrivée, ils bénéficient d'une protection allant jusqu'à 500 \$ pour leurs achats nécessaires et raisonnables de vêtements et menus articles essentiels.

L'ASSURANCE CONTRE LE CAMBRIOLAGE—HÔTELS/MOTELS²

offre aux membres une protection allant jusqu'à 500 \$ contre la perte de leurs effets personnels (argent comptant exclu) advenant le cambriolage de leur chambre d'hôtel ou de motel. Cette protection est automatique lorsque les frais d'hébergement sont réglés avec la Carte.

LE SERVICE URGENCES-VOYAGES

élimine le souci d'avoir à trouver des services médicaux ou juridiques loin de chez soi. Ce service téléphonique d'urgence donne aux membres l'accès à l'aide dont ils ont besoin 24 heures sur 24, partout où ils peuvent téléphoner.

POURQUOI VOYAGER AUTREMENT?



Être membre a ses privilèges.™



Cartes

1. Assurance émise par la Compagnie d'assurance Commerce et Industrie Canada. Certaines voitures anciennes, coûteuses et exotiques sont exclues.

2. Assurance émise par Constitution du Canada compagnie d'assurance. Remarque: Les régimes d'assurance sont régis par les conditions des polices principales, sous réserve de certaines limites, exclusions et restrictions.

© American Express Canada, Inc., 1989. Tous droits réservés. American Express Company est propriétaire des marques de commerce utilisées, à titre d'usage inscrit, par American Express Canada, Inc.

Pagé décline toute responsabilité dans l'affaire du poisson avarié

Après enquête, le ministre de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation, M. Michel Pagé, a finalement admis, hier, que les consommateurs québécois ont peut-être mangé du poisson avarié qui aurait été remis sur le marché, après avoir été saisi dans un entrepôt de Provigo, en décembre 1986.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Le ministre a décliné toute responsabilité dans cette affaire, en rejetant la faute sur la compagnie Waldman, une filiale de Provigo qui n'a jamais été poursuivie parce que l'avocat chargé du dossier au ministère de la Justice l'a « oublié » pendant plus de deux ans.

« Il apparaît que le 30 janvier 1987, M. André Arsenault, gérant de l'entreprise Waldman informait nos inspecteurs de la possibilité qu'une quantité de poisson objet de la saisie ait pu être acheminée vers le secteur de distribution de ladite entreprise, à Montréal », a-t-il expliqué à l'Assemblée nationale.

minée vers le secteur de distribution de ladite entreprise, à Montréal », a-t-il expliqué à l'Assemblée nationale.

Du poisson saisi en décembre 1986, il semble que 750 livres de vivaneaux avaient disparu quand l'inspecteur est repassé, le 30 janvier 1987. Or, un récépissé daté du 9 janvier fait état de la récupération par la compagnie Lomex de 553 livres de poisson entier et 88 livres de poisson en filet.

« Ça veut dire que quelqu'un a jugé opportun de le tailler en filets. Pourquoi ? Poser la question, c'est y répondre », a reconnu le ministre. Conclusion : du poisson



Le ministre Michel Pagé, a admis, hier, que les consommateurs québécois ont peut-être mangé du poisson avarié qui aurait été remis sur le marché, après avoir été saisi dans un entrepôt de Provigo, en décembre 1986.

avarié a pu être vendu et consommé, mais il est impossible d'évaluer exactement quelle quantité.

M. Pagé a de nouveau crié sur tous les tons que son ministère n'avait strictement rien à se reprocher et que n'eût été cette « erreur humaine » au ministère de la Justice, Provigo aurait été poursuivi.

« Comment se fait-il que son ministère n'a pas jugé bon de retracer les caisses de poisson avarié quand le gérant de Waldman a lui-même affirmé qu'il y avait une

sérieuse possibilité que le poisson se soit retrouvé sur les étagères des magasins et sur la table des consommateurs québécois ? » a insisté le député péquiste de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, selon lequel il est temps que M. Pagé accepte une part du blâme.

À partir du moment où son ministère a élaboré une preuve et transmis le dossier au ministère de la Justice, M. Pagé maintient qu'il a fait son devoir et que c'est la compagnie Waldman qui a fait preuve « de négligence et d'incurie ».



Pierre

CHAMPAGNE

La « transparence » de la RAAQ

Je viens de recevoir cette lettre de **Marc Bellemare**, avocat. Ce n'est pas une mise en demeure, loin de là, même si elle concerne un dénommé **Pierre Théberge**, ci-devant directeur des communications à la Régie de l'assurance automobile du Québec.

« Depuis la création de la Régie, en mars 1978, m'écrit M. Bellemare, j'ai représenté plusieurs centaines de victimes de la route dans des démêlés judiciaires avec la Régie. Pour indemniser les victimes, la Régie doit certes appliquer une Loi et une volumineuse réglementation, mais aussi une quantité impressionnante de directives internes... »

« Le 28 février 1985, lors d'une représentation devant le Bureau de révision de la Régie, un réviseur me déclara qu'il existait « une certaine directive interne, non accessible au public, surtout pas aux victimes ».

« Le 14 octobre 1987, je soulevais cette affaire à la Commission parlementaire chargée d'étudier un projet de loi modifiant ce régime d'indemnisation.

« J'ai finalement reçu, quelques mois plus tard, de la part de M. Vézina, le PDG de la Régie, une boîte pleine à craquer contenant plusieurs centaines de politiques internes de la RAAQ.

« Mais jusque là, quelque 150.000 victimes avaient vu leur cas réglé à partir de directives secrètes et inaccessibles. Et encore aujourd'hui, fort peu de gens savent qu'ils peuvent les obtenir en s'adressant au bureau de **Pierre Théberge** en l'occurrence. On n'a jamais fait connaître cette possibilité au grand public. Pourtant, le rapport annuel de mai 1987 rapportait une dépense de \$2.51 millions au seul chapitre « informations et publicité », en hausse de 31 % par rapport à l'année précédente.

« Je suis heureux de constater, M. Champagne, que nous sommes au moins deux à nous préoccuper de la « transparence » de la Régie de l'assurance automobile du Québec. J'espère qu'on ne m'accusera pas, moi aussi, de pratiquer « une forme de journalisme nettement inférieur... » On travaillera plutôt à améliorer ce qui doit être à l'intérieur même de cet organisme qui percevra, cette année, près d'un milliard des poches des contribuables. »

Bien à vous. (signé) Marcel Bellemare.

Alors... Raconte!!!

J'ai finalement reçu, le jeudi 13 avril, la plus récente édition de la revue « Raconte », celle de mars 1989.

« Raconte » est le journal interne de la Régie de l'assurance automobile du Québec. Je ne le recevais plus depuis le mois de décembre et c'est grâce à l'intervention du secrétaire de la Commission d'accès à l'information, **Me André Ouimet**, qui a fait les démarches nécessaires auprès du directeur des communications de la Régie de l'assurance automobile, **Pierre Théberge**, à la fin du mois de mars, si l'on m'a fait parvenir cet exemplaire.

Une lettre de sept lignes accompagnait ce document. Elle était signée de **Jo-Anne Jean**, chef du Service de la production et distribution et non de **Pierre Théberge**. Ce n'est donc pas lui qui répond à ma demande et à celle du secrétaire de la Commission d'accès à l'information, mais sa subordonnée... Enfin !

Le deuxième paragraphe de la lettre se lit comme suit : « Je vous rappelle qu'à chaque fois que vous voudrez obtenir un nouveau numéro, il vous suffira d'en faire la demande à la Direction des communications. »

Qu'à cela ne tienne. Puisque j'ai reçu la revue Raconte du mois de mars, le 13 avril, et que ce texte est publié le 20 avril, pourriez-vous, maintenant, m'envoyer votre édition d'avril ? Elle doit certainement être sur le point d'être publiée, si ce n'est déjà fait.

En Belgique

Depuis le 18 avril jusqu'à aujourd'hui, **Jean-Guy Lachance**, de la Direction des politiques et des études économiques du ministère de l'Énergie et des Ressources, participe au conseil d'orientation de l'Institut de l'énergie et au comité consultatif du Réseau international de l'énergie des pays francophones qui se tiennent à Namur, en Belgique.

Club social

Demain, 21 avril, le club social de la Régie de l'assurance automobile du Québec célébrera son dixième anniversaire de fondation au Vieux-Port de Québec. J'en profiterai peut-être pour aller saluer sa présidente, **Normande Tremblay** et mon bon ami **Pierre Théberge**, le directeur des communications.

Direction de l'ingénierie

Le nouveau responsable du Service de l'expertise-conseil de la Direction de l'ingénierie au ministère des Communications, **Pierre Lévesque**, entrera en fonction sous peu. Par ailleurs, **Claudine Sylvain** se joindra aussi à ce service à peu près en même temps, soit le ou vers le 1er mai.

Mouvements de personnel

Trois fonctionnaires du ministère des Communications ont été promus ou mutés récemment. Ainsi :

Jacques Fournier est maintenant au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Francine L. Gagnon est au bureau du Solliciteur général, et, **Louis Tremblay** travaille maintenant au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Vérités et sourires

Le mot du jour est de Philippe Berthelot : « Pour être diplomate, il ne suffit pas d'être bête, il faut encore être poli ».

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015, ou par la poste, en adressant votre courrier à la Tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R 5A4.

Centre de création et d'expansion d'entreprises
Éducation des adultes

présente
LE COLLOQUE
SECONDE CARRIÈRE EN ENTREPRENEURIAT
le vendredi 28 avril 1989
Hôtel Hilton, Québec, de 14 h à 22 h

Vous avez plus de 35 ans et vous avez déjà mené avec succès une première expérience de travail.

Votre milieu vous reconnaît des qualités professionnelles certaines.

Vous prenez de plus en plus conscience de la richesse de votre expertise.

Un bon réseau de contacts s'est formé autour de vous et votre crédibilité s'affirme.

Votre sens du leadership s'est développé et vous avez le désir d'aller encore plus loin!

MAINTENANT
ATOUS EN MAIN...

...Démarrez votre entreprise!



Pour information et inscription:

Centre de création et d'expansion d'entreprises
840, Ste-Thérèse
Québec G1N 1S7
682-6656 ou 0704 ou
Chantal De Varennes
525-8586

TABLEAUX

À L'AUBERGE DES GOUVERNEURS

3030, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué. 651-3030

SALON DE CALLIÈRES

DE MIDI À 21 HEURES

VENDREDI 21, SAMEDI 22, DIMANCHE 23 AVRIL 1989

PEINTRES CANADIENS ET INTERNATIONAUX



Rosart Limitée
COURTIERS EN ŒUVRES D'ART

C.P. 8643, STE-FOY, P.Q. G1V 4N6

L'escarpin en cuir verni

Une femme doit toujours avoir une paire d'élégants escarpins vernis noirs. C'est ce qu'elle choisit sans hésitation lorsqu'elle désire un style qui exprime la confiance en soi. Pour certaines, toutefois, trouver la paire qui convient n'est pas une petite affaire. C'est pourquoi nous offrons nos escarpins



vernissés dans une gamme complète de pointures. Ils sont en cuir verni véritable, d'une exécution soignée, avec premières de propreté, doublures et semelles en cuir. Donc, si vous chaussez entre 5B et 10 1/2 B ou 6AA et 10AA, nous avons l'escarpin idéal pour vous. Et à un prix qui vous fera soupirer d'aise.

Seulement 98 \$...

Et seulement chez Holt Renfrew.

Place Sainte-Foy, 656-6783 • Ouvert les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 17 h

Congrès du NPD-Québec

La course au leadership opposera deux candidats

Avec la possibilité que la campagne électorale soit déclenchée dans moins de deux semaines, le NPD-Québec tiendra dans huit jours un congrès où s'affronteront deux candidats au leadership qui défendent des visions opposées de ce que doit être le parti.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Le chef actuel, M. Roland Morin, fait face à un adversaire, M. Gaëtan Nadeau, dont il accuse au moins la moitié de l'équipe d'être

« quasi-exclusivement » intéressée à agir sur la scène fédérale.

Après avoir vu sa position ébranlée lors du dernier conseil national du parti, M. Morin se dit maintenant capable de s'accommoder de ce que décidera le congrès quant aux structures du NPD au Québec.

La décision qui sera prise à ce sujet risque cependant d'engendrer de graves déchirements. On peut espérer éviter ces déchirements, mais « cela dépendra dans une large mesure des personnes qui dirigeront le parti », dit M. Morin.

Peu importe les structures, « si

la priorité est la présence sur la scène québécoise, ça va aller », soutient pour sa part le chef actuel. Au Nouveau Parti démocratique, on débat périodiquement depuis longtemps des liens entre l'aile québécoise et le NPD-Canada ainsi que de la possibilité qu'un NPD strictement provincial existe sans avoir de rapports avec le parti fédéral.

Le prochain congrès devrait réunir quelque 400 personnes dont 300 délégués en règle. Le NPD-Québec compte présentement moins de 10.000 membres et ses finances sont déficitaires. Malgré tout, de 20 à 25 personnes ont déjà fait savoir qu'elles accepteraient d'être candidates aux prochaines élections provinciales et M. Morin formule le vœu que le parti pourra aligner des candidats dans les 125 circonscriptions.

Outre d'élire leur chef et de tenter de régler la question des structures, les participants au prochain congrès étudieront un certain nombre de propositions allant

d'un projet de déclaration de principes jusqu'à une suggestion d'accorder une rémunération au chef du parti.

Parmi les principaux volets abordés dans ces propositions figurent l'environnement, l'éducation, la santé et les services sociaux et la formation professionnelle.

Au moins deux orateurs invités s'adresseront aux congressistes, soit M. Pierre Paquette, président du Conseil central de la CSN à Montréal, et l'écologiste Pierre Dansereau.

Le chef national du parti, M. Ed Broadbent, ne sera pas là, mais un texte d'un des présumés aspirants à sa succession, M. Bob White, sera distribué aux participants du congrès. M. White est président du Syndicat canadien des travailleurs unis de l'automobile. Si jamais il brigue effectivement la direction du NPD Canada, M. Morin affirme qu'il sera « fortement tenté » de l'appuyer.

Conférence sur l'énergie au Maine
Une panne retient l'avion
gouvernemental au sol

PORTLAND — Hydro-Québec n'est pas seule à subir des pannes. Les délégués québécois à la conférence sur l'énergie pour l'Est du Canada et des États-Unis ont subi la leur, hier.

par MICHEL CORBEIL
envoyé spécial du SOLEIL

L'avion gouvernemental, un « F-27 », qui devait les amener à Portland, au Maine, n'a jamais pu décoller : problème de volets, a-t-on diagnostiqué. Après un déjeuner dans le hangar du ministère des Transports, il a fallu se rendre à l'évidence que la réparation prendrait un certain temps.

Finalement, après quatre

heures d'attente, députés, fonctionnaires et journalistes ont pu embarquer à bord... d'Air Alma : l'autre « F-27 » de la province subit d'importantes modifications.

La délégation a manqué la moitié des délibérations, mais elle était là. Croisé à l'hôtel où se tient la rencontre annuelle, le pdg d'Hydro, M. Richard Drouin, n'a pu s'empêcher de lancer dans un éclat de rire : « Vous voyez, les pannes, ça n'arrive pas juste à nous autres. »

Les yeux sauvages



Guy Rouleau Designer vous offre une réduction de 50% sur toutes ses montures en magasin incluant les grandes marques. Choisissez parmi plus de 700 modèles exclusifs dont une vaste collection de montures de prestige.

50%

2600, Boul. Laurier
Sainte-Foy (QUÉBEC)
Tél.: 659-4169

2590, Boul. Laurier
Sainte-Foy (QUÉBEC)
Tél.: 418-659-3232

699, Boul. Charest Est
Québec (QUÉBEC)
Tél.: 418-523-6958

592, Racine
Loretteville (QUÉBEC)
Tél.: 418-843-6542

59, Boul. Taché
Montmagny (QUÉBEC)
Tél.: 418-248-8383

GUY ROULEAU
DESIGNER

Cet escompte ne peut être ajouté à tout autre déjà en vigueur.

Non monnayable

Valide jusqu'au 30 avril 1989

PIONEER

INSTALLATION
INCLUDE



SUPER TUNER



- KE-3333**
- radio-cassette d'auto
 - AM FM stéréo
 - basses et aigües séparées
 - avance et recule rapide
 - inversion automatique
 - mise en mémoire automatique
 - horloge, borne RCA
 - 24 mémoires

- TS-1001**
- haut-parleur avant
 - 4 pouces
 - 30 watts
 - Dual cone

- TS-6933**
- haut-parleur arrière
 - 6 x 9 pouces
 - 100 watts
 - Deux voies

L'ENSEMBLE
499\$

6 mois sans intérêt ou premier versement en août 89

L'excellence à prix abordable!

stéréoquad

**FINANCEMENT
SUR PLACE**

QUÉBEC
750, côte Franklin
687-0909

CHARLESBOURG
5265, 1re Avenue
627-1210

MONTMAGNY
110, de la Gare
248-3036

Visa MasterCard
Sujet à l'approbation du crédit

La remise comptant-confort

ECONOMISEZ
JUSQU'À
425\$



Voici une belle occasion d'économiser jusqu'à 425 \$ durant la remise comptant-confort de Lennox.

Lennox et les dépositaires participants se feront un plaisir de vous faire profiter de rabais substantiels sur certains de leurs produits : climatiseurs, fournaies, thermopompes et autres.

Pour le confort et la qualité de vie, consultez vite un dépositaire Lennox. Cette offre prend fin le 15 juin 1989.

LENNOX
Chauffage / Climatisation
Pour le confort et la qualité de vie

Votre dépositaire indépendant Lennox :

FLAMIDOR
681-7211

LE CLUB ROTARY DE QUÉBEC
REMERCIÉ

Ameublements de bureau de la Capitale
Atelier du pneu de Lévis
Banque de Commerce (haute ville)
Boulangerie Julie
Brasserie Molson
Brisot
Caisse populaire de Giffard
Caisse populaire St-François d'Assise
Centre de ski Le Relais
Centre de ski Stoneham
Centre de villégiature Val-des-Neiges
Centre Japonais de la photo
Château Mont-St-Anne
Cherpillod Guy
CHRC 80
CITF FM
Couture & Tremblay
Cusan Aldo
Dellix inc. (Div. Allard)
Galerie Christin
Galeries de la Capitale
Herts Charton
Hôtel Val-des-Neiges

Imprimerie Bouchard
Journal de Québec
Léo Bédard & Fils inc.
Le Soleil
Maison du Gibier
Maison du Gourmet
Manoir St-Castin
Musique Richard Gendreau
Pathonic
Place Fleur de Lys
Poissonnerie Québec
Restaurants:
Bistango
Café de la Paix
Chalet Suisse
Crémaillère
D'Orsay
Er Michelangelo
Graffiti
Parmesan
Spécialiste du Stylo
Vins Dandurand
Voyage Claire-Champoux
Yanik Fleuriste enr.

Lors du dîner gastronomique au Café de la Paix, ces commanditaires ont permis de réunir la somme de 10000 \$ au profit du Camp de vacances pour handicapés

"Le Grand Village Rotary de St-Nicolas".

Lincoln reviendrait au cabinet, malgré la clause nonobstant

L'ancien ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, a laissé entendre, hier, qu'il pourrait éventuellement réintégrer le cabinet Bourassa, même si la clause « nonobstant » n'était pas retirée de la loi 178 sur l'affichage commercial.

que des députés anglophones soient représentés au sein du cabinet », a rappelé M. Lincoln.

Sans vouloir donner de conseil sur la façon de voter à ses concitoyens anglophones, le député de Nelligan a déclaré : « Le fait que je sois toujours au Parti libéral, c'est déjà un signal. »

Nette prédominance

Le conseil des ministres a par ailleurs été incapable, hier, d'arrêter une décision sur le projet de règlement que le ministre Claude Ryan lui a soumis pour définir le concept de « nette prédominance » du français dans l'affichage à l'intérieur des commerces de moins de 50 employés, comme le prévoit la loi 178.

À l'issue de la réunion, M. Ryan a indiqué qu'il voulait reconstruire le caucus des députés libéraux, assurant cependant qu'il avait toujours comme objectif de faire adopter son projet avant la fin du mois.

Un avis juridique signé par le sous-ministre à la Justice, M. Jacques Chamberland, a cependant souligné le caractère « abstrait » de la notion d'impact visuel à partir de laquelle M. Ryan voudrait définir le « nette prédominance », ce qui risque d'entraîner des complications devant les tribunaux.

Même si M. Ryan dit n'avoir aucun doute sur la légalité de son projet, le conseil des ministres est manifestement divisé. « Le sujet n'est pas facile », a reconnu son attaché de presse, sans détailler davantage.

L'impression du dépliant inutilisé sur la langue a coûté \$7,686

(PC) — L'impression d'un dépliant gouvernemental inutilisable à cause de ses imprécisions a coûté \$7,686 en fonds publics, a admis, hier, à l'Assemblée nationale, le ministre responsable de la langue, M. Claude Ryan.

L'existence de ce dépliant avait été révélée la veille par le député péquiste de Taillon Claude Filion.

Le gouvernement avait fait imprimer plusieurs milliers d'exemplaires de ce dépliant en janvier dernier, à la suite de l'adoption de la loi 178, mais a dû en retenir la distribution car le dépliant n'est pas conforme à la politique linguistique du gouvernement. La réglementation rattachée à la loi n'est toujours pas connue quatre mois après l'adoption de la loi.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Je ne crois pas qu'elle devrait disparaître complètement, mais on pourrait en restreindre l'utilisation. Ce serait déjà un bon signal », a-t-il déclaré.

M. Lincoln semble avoir mis de l'eau dans son vin depuis décembre dernier, alors qu'il démissionnait avec fracas pour protester contre la loi 178. À ce moment-là, il se disait « tout à fait en désaccord » avec l'utilisation de la clause « nonobstant » pour limiter les droits individuels. Sa tirade « Rights are rights are rights » avait fait beaucoup d'effet au Canada anglais.

Même si le premier ministre Bourassa a réaffirmé depuis que la clause « nonobstant » était un élément « essentiel » à la protection de l'identité française du Québec, M. Lincoln a laissé entendre, hier, la possibilité d'être de nouveau candidat sous les couleurs libérales aux prochaines élections. « C'est possible, c'est sûr, je n'ai pas décidé », a-t-il dit.

L'ancien ministre n'a pas voulu révéler le contenu des conversations qu'il admet avoir eues avec M. Bourassa, mais il ne nie pas que celui-ci lui ait offert de réintégrer le cabinet. « Il a indiqué à plusieurs reprises qu'il aimerait

L'homme qui poursuivait René Lévesque pour diffamation débouté

MONTREAL (PC) — M. Bert Poirier, retraité de South Stukely, en Estrie, qui tentait d'obtenir \$14,999.99 de l'ancien premier ministre René Lévesque, et maintenant de sa succession, pour diffamation, a été débouté en cour du Québec. Le juge Rodolphe Bilodeau, dans un jugement rendu le 13 avril, a rejeté la requête de M. Poirier.

M. Poirier réclamait cette somme pour des dommages résultant d'un passage dans le livre de souvenirs personnels de M. Lévesque, « Attendez que je me rappelle... » Le passage que M. Poirier jugeait litigieux était le suivant : « Quant à ma corde au bas de l'escalier, on

avait tout de même fini par m'en détacher. Pour me confier en quelque sorte aux enfants du voisin. Les Poirier étaient au nombre de quatre. Je parle des garçons. Les filles, ça ne comptait pas. Il y avait donc Wilson, l'ainé, puis Bert, qui était alors un « bum », et puis ma gang, Gérard et Paul. »

Il soutient dans sa requête que le qualificatif de « bum » lui aurait causé un dommage important dans son milieu social. Certaines personnes, dont le dentiste de Mme Poirier, auraient fait quelques plaisanteries ou des remarques.

Mme Corinne Côté-Lévesque, légataire universelle de M. Lévesque, est venue expliquer que l'expression « bum », telle qu'utilisée dans le livre, avait une connotation affectueuse pour l'auteur et qu'il l'avait déjà utilisée à maintes occasions dans ce sens précis.

"EN QUÊTE DE L'ÉQUILIBRE"

LE CENTRE DE RECHERCHE LAVAL ROBERT-GIFFARD: UN RÉSEAU RÉGIONAL DE RECHERCHE MULTIDISCIPLINAIRE EN SANTÉ MENTALE ADULTE ET INFANTILE ORIENTÉ VERS L'ACTION



Dans le cadre de son exposition scientifique "En quête de l'équilibre", le président du Centre de recherche Laval Robert-Giffard (CRLRG) et du Centre hospitalier Robert-Giffard, monsieur Marcel Jobin, a présenté le docteur Vincent Raymond à la communauté scientifique du réseau de la santé. On reconnaît de gauche à droite, le docteur Yvon Garneau, chef du département clinique de psychiatrie du Centre hospitalier Robert-Giffard, le docteur Vincent Raymond, directeur du nouveau Laboratoire de génétique moléculaire et monsieur Marcel Jobin, président du CRLRG et du CRLRG.

"Nous avons tout ce qu'il faut pour atteindre l'excellence en neurobiologie moléculaire des troubles mentaux. Nous faisons l'envie des chercheurs américains avec nos grandes familles québécoises réputées pour leur homogénéité et leur stabilité. Nous détenons maintenant le savoir-faire scientifique, avec l'arrivée à notre Centre de l'éminent biologiste moléculaire, le docteur Vincent Raymond. Et nous pouvons compter sur un réseau de psychiatres très fiables à travers de nombreux centres hospitaliers généraux de la région de Québec, de Lévis et de la Beauce grâce à la précision de leurs diagnostics."

C'est en ces termes que le président du Centre réseau de recherche Laval Robert-Giffard, monsieur Marcel Jobin, qualifie la naissance du premier Laboratoire de neurobiologie moléculaire exclusivement consacré à la recherche des causes des troubles mentaux infantiles et adultes au Québec dont le lancement a eu lieu à l'occasion de l'exposition scientifique "En quête de l'équilibre". Cette exposition aura permis, à plus de 2000 visiteurs, de s'entretenir avec une quinzaine de

chercheurs du Centre de recherche Laval Robert-Giffard et de s'informer sur les différents aspects de la recherche en santé mentale dont l'autisme, la famille et schizophrénie, la dépression, la toxicomanie, la délinquance sexuelle, la réinsertion sociale...

Dès aujourd'hui, le Laboratoire de neurobiologie moléculaire du comportement et des troubles mentaux du Centre de recherche et dans la course internationale pour la découverte des marqueurs génétiques liés à la psychose maniaco-dépressive, à l'autisme, et à la schizophrénie et ce, aux côtés des universités de Yale, Columbia, Salt Lake City, du National Institute of Mental Health et de la Washington School of Medicine.

Maintenant, tous ensemble, les chercheurs du Centre réseau de recherche Laval Robert-Giffard contribuent significativement à faire de la région de Québec, reconnue déjà à titre de joyau du patrimoine mondial, petite Genève d'Amérique, cité technologique en devenir, un haut lieu du savoir scientifique en santé mentale.

JOUISSIEZ D'UN HORIZON DE VIE EXCLUSIF...

Le Boisé des Augustines



CONDOMINIUMS PANORAMIQUES
À PARTIR DE 255 000 \$

Visitez sur rendez-vous seulement. Agents immobiliers protégés.

CHOISISSEZ

Le Boisé des Augustines, où la vie coule près d'un grand fleuve tranquille

• Partagez l'exclusivité du style de vie d'un condominium de rêve

• Savourez l'intimité d'un havre de paix au panorama exceptionnel.

2205, chemin St-Louis
Sillery
Tél.: (418) 657-3229

LE MONDE



Un manifestant lit un poème sous un portrait géant de l'ancien secrétaire général du Parti communiste chinois Hu Yaobang.

Deuxième intervention de la police contre des manifestants à Pékin

PÉKIN (AFP, AP) — Trois à quatre mille policiers ont mis fin ce matin à un rassemblement de plusieurs milliers de personnes massées devant le siège du Parti communiste et du gouvernement chinois au centre de Pékin, tabassant certaines et arrêtant plusieurs autres.

«Fascistes, chiens», criaient plusieurs manifestants alors qu'ils prenaient la fuite pour se réfugier ailleurs. Les policiers ont toutefois eu le temps de passer à tabac plusieurs d'entre eux.

Les manifestants, dont certains ont été vus lançant des bouteilles en direction de la police pendant l'intervention, demandaient à être reçues par des responsables pour discuter du cas de leurs camarades dont une centaine ont été arrêtés, selon eux, la veille au petit matin au cours d'une manifestation semblable.

Un peu avant 03h00, des grou-

pes de plusieurs centaines de policiers avaient pris position aux abords du siège du pouvoir devant lequel des milliers de personnes en majorité des étudiants étaient massés depuis trois heures.

Alors que les policiers avançaient vers les manifestants, des haut-parleurs installés sur des camionnettes invitaient les contestataires à rentrer chez eux, faisant valoir que leur action était «illégitime» et qu'ils n'obtiendraient rien de cette façon.

Peu après la charge policière, certains manifestants ont pris le chemin du retour tandis que d'autres se sont dirigés vers la place

Tian An Men à environ un kilomètre de là où ils s'étaient déjà rassemblés pendant toute la journée pour rendre un hommage à l'ex-chef du Parti communiste chinois Hu Yaobang, décédé samedi dernier.

«Les vieilles idées et le vieux système ne peuvent plus satisfaire le peuple», a crié un orateur sur la place Tian An Men de Pékin, où parmi les quelque 15,000 étudiants se trouvait un grand nombre d'adultes, dont certains déclaraient avoir pris la journée pour regarder ce qui se passait.

Plusieurs étudiants de l'Académie des arts avaient érigé une peinture de M. Hu en noir et blanc sur une hauteur de cinq mètres. Des poèmes dédiés à la gloire du disparu ont été lus. L'un de ces textes raillait Deng Xiaoping. «Nous n'avons pas besoin de grands hommes, nous avons be-

soin de vrais hommes», a lancé l'un des manifestants.

Un autre manifestant faisait remarquer que le gouvernement préférait dépenser les deniers publics à l'achat de coûteuses voitures japonaises et allemandes plutôt qu'au développement d'une politique d'éducation. «La Chine est comme un homme nu qui porte une cravate», devait-il lancer.

Le gouvernement chinois avait déjà eu recours aux forces de l'ordre la veille au petit matin lorsque 2,000 policiers avaient dispersé une manifestation similaire.

Il s'agissait de la première intervention des forces de l'ordre depuis le début de l'agitation qui s'est emparée d'une vingtaine de campus et de la capitale à la suite de l'annonce du décès, il y a cinq jours, de M. Hu Yaobang.

VOTRE HYPOTHÈQUE PAYÉE AVANT DE FÊTER LEURS 16 ANS?



ON VOUS DONNE LES MOYENS

Vous voulez payer moins d'intérêt sur votre hypothèque? Vous n'aimez pas que les choses traînent en longueur? La Banque Laurentienne vous offre plusieurs modes de règlement accéléré pour y arriver:

- le remboursement annuel jusqu'à 10% du capital sans frais ni pénalité;
- l'augmentation jusqu'à 10% du montant de votre versement sans frais ni pénalité;
- le choix de la fréquence de vos versements: à la semaine, aux deux semaines, ou à tous les mois.

Nos délais d'autorisation sont des plus brefs (en général 48 heures), et nous ne posons pas de questions inutiles. Si vous avez décidé d'acheter une maison, consultez vite un de nos conseillers: ils sont là pour vous donner les moyens d'acheter la maison de vos rêves. Et nos taux sont des plus concurrentiels...

Taux d'intérêt garanti jusqu'au 1^{er} juillet.
Sur hypothèque résidentielle (1 à 5 logements seulement).



■ Avion colombien disparu

BOGOTA (AFP) — Un avion commercial de l'armée colombienne qui transportait 11 personnes a disparu hier, dans la région frontalière du Venezuela, a-t-on appris auprès de l'aviation civile. Le monomoteur de l'entreprise SATENA, rattachée aux Forces aériennes colombiennes (FAC), avait décollé de Cucuta, capitale de la province de Santander, en direction d'Arauca, dans la province voisine d'Arauca.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISION

Le C.R.T.C. renouvelle huit licences de station de télévision de base au Québec. À la suite d'une audience publique tenue à Montréal en novembre 1988, le C.R.T.C. a renouvelé les licences de huit stations de télévision locales du Québec et de leurs stations réémettrices. À l'exception de CKMI-TV, Québec, toutes les licences ont été renouvelées pour cinq ans. Ces stations comptent parmi les 75 stations de télévision locales dont les licences ont été renouvelées aujourd'hui. Les décisions touchent des stations privées de langue anglaise et des stations de langues anglaise et française possédées et exploitées par la Société Radio-Canada. Québec CBVT-TV (possédée et exploitée par la S.R.C.) - Québec CKMI-TV (affiliée au réseau de la S.R.C.) - Renseignements: Rollande Froment, Bureau régional de Montréal, Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200, boul. Dorchester Ouest, bureau 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4, (514) 283-6607; ou Pierre Pontbriand, directeur général, Pontbriand, directeur général, Béatrice Baker, agent d'information, Services d'information du C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2, (819) 997-0313, Visior (819) 994-0423. Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 462-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

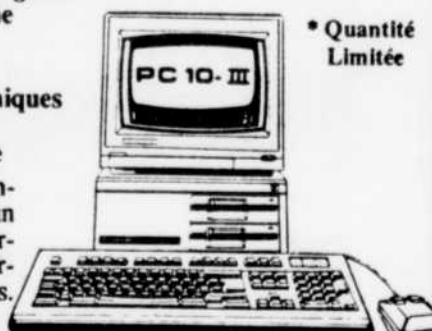
COMPUCEUTRE "Les Spécialistes de l'Ordinateur"

Système d'Ordinateur PC de Commodore avec une Offre à Prix Spécial

avec chaque achat d'un système recevez une souris Commodore 1352 et le logiciel intégré First Choice

- Traitement de texte avec logiciel vérificateur d'orthographe
- Gestion de fichiers
- Analyse de chiffrier
- Communication s électroniques
- Graphiques d'affaire
- Thesaurus • Dictionnaire

Logiciel multi-usages qui incorpore 7 applications dans un seul programme et vous permet de transposer de l'information entre les applications. Facile à utiliser



Quantité Limitée

PC 10-III de Commodore avec moniteur monochrome 12"

- Compatible avec IBM XT
- Processeur 8088-1 • Ram de 640K
- 4,77, 7,16, 9,54 MHz
- Deux unités souples de 5.25" ou une unité souple de 3.5" et une de 5.25"
- Connecteurs parallèles, séries et souris
- CGA et MDA intégré
- Clavier amélioré de 101 clés
- MS DOS 3.21 & GW BASIC
- Petite empreinte

Prix Spécial **1499⁸⁸**

Pour moniteur couleur RVB, ajoutez 500.00.
Aussi disponible avec unité de disque rigide 20 meg.

80286 PC 40-III de Commodore

- Compatible IBM AT
- Processeur 80286 • 6, 8, 12 MHz
- Ram de 1 meg
- Unité de disque de 40 meg (29 ms)
- Une unité de souple 5.25" 1.2 meg
- VGA intégré
- Connecteurs en parallèles, séries et souris
- Clavier amélioré de 101 clés
- MS DOS 3.3 & GW BASIC
- Petite empreinte

Prix Spécial **3299⁸⁸**

COMPUCEUTRE A DRUMMONDVILLE

Siège Social: 9001 Louis H. Lafontaine, Anjou, P.Q.

RÉGION DE MONTRÉAL

- Galeries D'Anjou
- Carrefour Laval
- Mail Champlain
- Centre Fairview
- Place Alexis-Nihon
- Promenades St-Bruno
- Place Vertu
- Place Bourassa
- Place Bonaventure

A QUÉBEC

- Les Galeries Drummond
- Galeries De La Capitale
- Place Laurier
- Place Fleur de Lys

A SHERBROOKE

- Place du Royaume

A CHICOUTIMI

- Place du Royaume

L'armée soviétique a fait usage d'«agents chimiques» en Géorgie

MOSCOU (NYTNS) — La commission médicale qui avait été mise sur pied pour enquêter sur les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre en Géorgie en est venue à la conclusion que des «agents chimiques» non identifiés avaient été utilisés, a indiqué hier soir le quotidien gouvernemental *Izvestia*.

les soldats d'avoir utilisé des gaz mortels au cours de la répression des manifestants nationalistes qui s'était soldée par la mort de 19 personnes et avait fait plus de 200 blessés.

à la disposition de l'armée soviétique. Elle est plutôt utilisée comme antidote de gaz innervants.

Izvestia ne précise pas dans son compte rendu si les victimes de Tbilissi ont été empoisonnées et si certains des 138 personnes actuellement hospitalisées mon-

traient des signes d'empoisonnement. Il souligne par contre que seulement cinq patients ont jusqu'ici quitté l'hôpital.

Déjà plusieurs témoins des incidents du 9 avril à Tbilissi, la capitale de la Géorgie, avaient accusé



Walesa arrive en triomphe

Le président du syndicat Solidarité, Lech Walesa, fait le signe de la victoire à son arrivée hier à Rome, où il doit rencontrer son compatriote le pape Jean-Paul II et les responsables gouvernementaux et syndicaux.

Alors que les responsables militaires affirment que la substance utilisée contre la foule n'était autre chose que du «gaz lacrymogène», la commission médicale semble suggérer que quelque chose de plus toxique avait été utilisé.

Le ministre géorgien de la Santé, Irakly Menagarishvili, a déclaré à *Izvestia* que, de l'avis d'experts toxicologues de Moscou, Leningrad et Tbilissi, «les données cliniques déjà compilées permettent de dire que des agents chimiques avaient été utilisés contre les manifestants».

«Ce sont des substances s'apparentant à l'atropine et qui provoquent des irritations. Les personnes présentant des signes d'empoisonnement sont actuellement soignées suivant les procédures prescrites par les experts», a ajouté le ministre.

L'atropine est un alcaloïde toxique tirée de la belladone. Utilisée à forte dose, elle peut causer la paralysie, le délirium et la mort par insuffisance cardiaque et respiratoire.

Mais l'atropine n'entre, selon les experts, dans la composition d'aucun des agents chimiques mis

Convoi de l'UNICEF attaqué au Soudan

NAIROBI (AFP, AP) — Sept personnes ont été tuées mardi au Sud-Soudan au cours d'une attaque contre un convoi de l'UNICEF transportant 120 tonnes de nourriture, a annoncé hier à Nairobi un porte-parole de cette organisation.

Selon M. Carlton James, les victimes faisaient partie de l'escorte du convoi et étaient probablement membres de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA). Deux autres personnes, probablement membres de la SPLA également, ont été blessées et transportées à Lokichoggio dans le nord du Kenya.

Selon des radios locales, les attaquants seraient également membres de la SPLA. Les responsables de l'UNICEF se refusaient hier à toute spéculation à ce sujet, car les assaillants pourraient être aussi des soldats de l'armée régulière ou de la milice gouvernementale qui combattent les rebelles.

Le convoi de 14 camions a été attaqué par des roquettes entre Kapoeta et Torit dans une zone contrôlée par la guérilla. Il ache-

portante de nourriture vers le Sud-Soudan depuis le lancement de l'opération d'urgence de l'UNICEF le 1er avril. Le convoi a fait demi-tour après l'attaque.

Des réfugiés en quête de nourriture affluent vers Torit, ville-garnison qui est tombée aux mains de la SPLA le 26 février. L'UNICEF concentre ses efforts sur cette ville garnison où 25,000 person-

nes ont déjà trouvé refuge.

Environ 250,000 personnes sont mortes de faim au Sud-Soudan l'an dernier et l'UNICEF s'est donné pour but d'expédier plus de 100,000 tonnes de nourriture au Soudan avant la saison des pluies, qui doit commencer dans deux semaines.

Les guérilleros et le gouvernement soudanais avaient conclu un accord afin que la nourriture puisse être livrée aussi bien dans des zones contrôlées par le gouvernement que celles tenues par la SPLA.

ciôtures
Universelles
1988 INC.

849-2808

VENTE - INSTALLATION -
RÉPARATION

1111, RUE DE LORRAINE, QUÉBEC

Rien n'est égal

**INFORMATIQUE
MERCIER**

3188, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

**200 000\$
D'INVENTAIRE**

Profitez de nos nombreux
spéciaux sur place

TOUT DOIT ÊTRE LIQUIDÉ



**INFORMATIQUE
MERCIER**

Cette offre est
valable jusqu'au
30 avril

JUSQU'AU 30 AVRIL

3188, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy

658-7022

A COMPTER DU 1ER MAI

3291, chemin Sainte-Foy, bureau 112
Sainte-Foy

658-7022

COMMENT POUVEZ-VOUS GARDER LE CONTACT?

**NE PAYER PAS
UN SOU AVANT
SEPTEMBRE 89**

Avec Atlantique Électronique. Parce que nous vous aidons à garder le contact avec tous les gens importants de votre vie en vous offrant les meilleurs produits de communication personnelle existants. De la chaîne stéréo à la télé en passant par les produits de communication personnelle, nous n'avons que les meilleures marques que nous vous offrons à un excellent prix.

NEC

Si facile à utiliser. Si facile à transporter. Vous pouvez toujours être en contact avec votre entourage.

TÉLÉPHONE CELLULAIRE

- Transportable
- Combiné avec affichage LCD
- Mémoire de 99 numéros
- Étui inclus

1299.95\$
ou
48.38\$ par mois*

**RABAIS DE
600\$
PLUS
1800 MINUTES
GRATUITES****

**Bell Cellulaire
Cellulaire Plus**

La magie de The music of
COPPERFIELD

PROCUREZ-VOUS VOTRE BILLET AVANT LA MISE EN VENTE AU GRAND PUBLIC.

Atlantique Électronique, Steinberg et Nestlé vous offrent l'opportunité d'obtenir des PLACES DE CHOIX aux spectacles de David Copperfield tout en profitant d'un bon RABAIS DE 55\$ disponibles chez votre SuperMarché Steinberg et aux magasins Atlantique Électronique participants.

Courez la chance de GAGNER deux billets gratuits pour le spectacle. Il y a un gagnant dans chaque magasin Atlantique participant!

AUCUN ACHAT REQUIS

HORAIRE 10heures en magasin.
Salle Albert Rousseau 21 et 22 mai

SANYO RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE



99.95\$

SANYO



99.95\$

SANYO RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE avec TÉLÉPHONE



199.95\$

ATLANTIQUE PLUS

• **PLAN DE PROTECTION-PRIX**
Si vous trouvez le même produit à moins cher, nous paierons la différence.

• **PLAN DE PROTECTION-QUALITÉ**
Si vous n'êtes pas satisfait de votre appareil, nous l'échangerons ou vous rembourserons. Si votre appareil présente un problème persistant, nous l'échangerons.

• **LIVRAISON GRATUITE**
Votre appareil vous sera livré en 48 heures! C'est promis! Détails en magasin.

Cartes de crédit reconnues acceptées. Demandez la carte 1,500\$ de CRÉDIT INSTANTANÉ DISPONIBLE.

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE D'ÉLECTRONIQUE AU PAYS

ATLANTIQUE
ÉLECTRONIQUE

LA BONNE RÉPONSE
à tout coup

Plus de 30 ans d'expertise

• **LIGNE TÉLÉPHONIQUE SATISFACTION**
Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, téléphonez-nous au 1-800-361-4040.

• **PLAN DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN**
La meilleure façon de protéger vos achats en électronique.

SUPER MAGASIN
1171 Boul. CHAREST
687-4915

PLUS DE 165 MAGASINS
DANS LA PLUPART DES CENTRES COMMERCIAUX*
POUR LE MAGASIN ATLANTIQUE LE PLUS PRÈS
COMPOSEZ LE (514) 328-1000

Les initiatives politiques prennent le pas sur le canon au Liban

BEYROUTH (d'après AFP) — La politique a pris le pas sur le canon hier au Liban, où l'appel de députés chrétiens pour un cessez-le-feu a suscité la satisfaction du camp musulman et la déception, voire la colère, d'une partie du camp chrétien, notamment du général Michel Aoun.

Par ailleurs, la mobilisation de la diplomatie internationale pour tenter de résoudre la crise libanaise s'est poursuivie, mais la Ligue arabe a reporté de cinq jours une

réunion « urgente » sur le Liban, alors que le secrétaire général de l'ONU écartait l'éventualité d'une visite prochaine à Damas.

L'appel controversé, mardi soir, à un cessez-le-feu de 23 députés chrétiens est intervenu après 35 jours de bombardements sauvages, entre l'armée du général chrétien Michel Aoun et les troupes syriennes et leurs alliés, essentiellement musulmans, qui ont fait 286 morts et 1,259 blessés. Condamnant le « recours aux armes », ils ont renvoyé dos à dos le général Aoun et l'armée syrienne pour le respect du cessez-le-feu dans les régions sous leur contrôle respectif.

Le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, chef de la communauté chrétienne la plus nombreuse au Liban, leur a fait écho hier en affirmant : « Il faut resserrer les rangs, pour pouvoir libérer notre patrie par le dialogue et la raison ». Il s'adressait à un millier de personnes venues, devant le siège du patriarcat, dénoncer « l'appel des 23 » et manifester leur soutien au général Aoun.

Haranguant la foule dans une manifestation similaire dans la cour du palais présidentiel de Baabda, rassemblant 400 personnes, le général Aoun a affirmé : « Nous n'avons plus besoin désormais d'intermédiaires entre le peuple et nous. Nous ne voulons plus de députés qui servent de courtiers entre la masse et le responsable et qui ont grandi devant les portes des chancelleries ».

Droit sacré

Dans la nuit, deux résidences et le bureau du député maronite Edmond Rizk, qui avait donné lecture du communiqué de « l'appel des 23 », ont été atteints par des tirs de roquettes, qui ont fait des dégâts matériels.

Pour leur part, les alliés de Damas ont accueilli favorablement l'appel des députés chrétiens, notamment le président sortant du Parlement, M. Hussein Hussein (chiite), le chef du cabinet à majorité musulmane, M. Salim Hoss (sunnite), et l'ancien président Soleiman Frangie, chef de file des maronites du Liban-Nord, qui l'a qualifié d'« appel responsable et raisonnable ».

Après avoir annoncé pour demain une réunion « urgente » de son conseil ministériel, la Ligue arabe a annoncé hier son report de cinq jours. De son côté, le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, a déclaré « qu'il ne trouvait pas indispensable un voyage à Damas ou à Tunis en ce moment ».

À Paris, le premier ministre Michel Rocard a annoncé l'ouverture d'une phase de consultations diplomatiques internationales en vue de confier à M. Perez de Cuellar un « mandat de négociation » pour un cessez-le-feu au Liban.

Mais les Libanais, échaudés par les cessez-le-feu éphémères de 14 ans de guerre, se préoccupent surtout de survivre dans un pays privé de l'essentiel : l'électricité, l'eau, et le pain, vendu cinq fois son prix lorsqu'on en trouve.

Les supermarchés ont été « dévalisés » de leurs stocks de bougies et d'eau minérale. Les plus aisés peuvent encore acheter de

l'eau aux citernes ambulantes, vendue \$4 les 20 litres. Les autres doivent remplir leurs bidons en plastique aux robinets publics, qui ne distribuent qu'un faible filet d'eau, non potable en raison de sa haute teneur en sel et en calcaire.

Épuisés par 35 jours de folie meurtrière, ceux des Beyrouthins qui avaient jusque-là refusé de fuir leur ville tentent désormais de le faire. De plus en plus nombreux, ceux des zones sous contrôle syrien prennent la route du Liban-Sud ou de Damas, tandis que la fuite des habitants de la zone chrétienne est chaque jour plus menacée par les bombardements de la région où accoste le ferry vers Chypre, leur seul lien avec l'extérieur. Hier, le capitaine du ferry a jeté l'ancre à 30 km des côtes libanaises, par crainte des obus qui tombent sur le port de Jounieh, et plusieurs passagers qui espéraient partir pour Chypre ont dû regagner leurs abris souterrains après une journée d'attente au port.

Les émeutes ont fait cinq morts en Jordanie

AMMAN (AFP, AP) — Cinq personnes ont été tuées par balles hier à Ma'an (216 km au sud d'Amman), lors de violents affrontements entre les forces de l'ordre et des manifestants qui protestaient contre des mesures d'austérité économique, ont affirmé des habitants de cette ville.

sud de la Jordanie, sans toutefois atteindre les 11 camps de réfugiés palestiniens qui s'y trouvent.

Il s'agit des pires violences du genre dans le royaume depuis que l'armée a écrasé les mouvements de guérilla palestiniens en 1970-71.

Ces informations, qui font également état de plus de 30 blessés, n'ont pas reçu de confirmation officielle.

Ces manifestations avaient éclaté mardi à Ma'an et s'étaient étendues à six autres localités du

Menu léger



375 calories



Un verre de vin
130 calories

dans un seul verre de vin de 165 ml.

505 calories

C'est bien!

Mais ce pourrait être mieux.

GENERAL ELECTRIC

CARFONE 1000

LOUEZ

Ce téléphone cellulaire et

SOYEZ-EN PROPRIÉTAIRE

pour seulement

19⁹⁵*

par mois

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CARFONE 1000:

- Conception compacte, facile à installer
- Mémoire de 10 numéros
- Affichage par cristaux liquides à éclairage par l'arrière
- Combiné avec toutes les commandes
- Verrouillage électronique
- Protection d'appel en cours
- Sélection du système à 6 modes

* Si activé à la Clef de Sol

* Sujet à approbation de crédit

* Basé sur un contrat de 42 mois

Cellulaire Plus

Bell Cellulaire

Clef de Sol

2, RUE ST-JEAN — 524-8431

agent autorisé BELL CELLULAIRE

840, Bouvier — 627-0840

UNE AVERSE D'AUBAINES EN AVRIL

LENTILLES DE CONTACT AU PRIX SPÉCIAL DE 99 \$

Pour une période limitée, nous vous offrons à 99 \$ des lentilles de contact "Optima 38", de Bausch & Lomb, dont le prix courant est 139 \$. Ces lentilles de haute qualité ont subi le traitement spécial "Visiteinte" vous permettant de les retrouver facilement.

LUNETTES À 129 \$

N'importe quelle monture en métal Étiquette rouge en magasin, avec lentilles blanches à simple foyer.*

LUNETTES À

99⁰⁰ \$

N'importe quelle monture en plastique de notre assortiment mode Étiquette rouge en magasin, avec lentilles blanches à simple foyer.*

DAVANTAGE D'AUBAINES EN MAGASIN! RENDEZ-VOUS VISITE DES AUJOURD'HUI!

Le solde se termine le 29 avril.

*Frais supplémentaires pour les lentilles, les traitements spéciaux et autres caractéristiques supplémentaires. Certaines exceptions, renseignements en magasin. L'assortiment varie selon le magasin.

K. MICHEL & ASSOCIÉS
OPTICIENS

- Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9h30 à 17h30; jeu. et ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h à 17h.
- Galeries de la Capitale, 627-5922
- Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959

la Baie

En Bref

■ Deux avocats pour Khashoggi

BERNE (AFP) — Deux avocats américains sont arrivés hier à Berne pour assurer la défense de l'homme d'affaires saoudien Adnan Khashoggi arrêté mardi à la Berne à la demande des autorités américaines pour délit de recel. Le prévenu a 10 jours pour exiger sa libération auprès des autorités qui pratiquent une politique restrictive en la matière par crainte de fuite. Le cas échéant, une caution devrait être versée et le passeport du prévenu saisi.

■ Procureur tué au Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — Le procureur général du Salvador, M. Salvador Roberto Garcia, a été assassiné hier dans la capitale lors d'un attentat à l'explosif perpétré par des membres présumés de la guérilla urbaine. L'attentat a eu lieu à un feu rouge alors que M. Garcia se trouvait à bord de son véhicule blindé. Des inconnus ont jeté sur ce dernier un puissant engin explosif. M. Garcia était membre de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA, extrême droite) qui a remporté les dernières élections présidentielles.

■ Le Népal prêt à négocier

KATMANDOU (AFP) — Le Népal s'est déclaré prêt hier à négocier immédiatement avec l'Inde pour examiner avec New Delhi tous les problèmes en litige qui sont depuis près d'un mois à l'origine d'une sérieuse confrontation commerciale entre les deux pays. Le conflit indo-népalais a commencé le 23 mars au moment de l'expiration des traités dits de transit et de commerce. L'Inde a depuis suspendu l'exportation de la plupart de ses produits vers le royaume himalayen et fermé 13 des 15 postes frontières.

■ Navire soviétique à Valdez

SEWARD, Alaska (AFP) — Un navire soviétique jaugeant 11,400 tonnes, le *Vaidogubsky*, est arrivé hier à Seward, en Alaska, pour participer à la lutte contre la marée noire. Les autorités américaines espèrent que ce navire, long de 120 mètres, permettra de venir à bout de la nappe de pétrole qui pollue le golfe d'Alaska depuis l'échouage de l'*Exxon Valdez* le 24 mars dernier.

■ Meurtrier présumé arrêté

MEXICO (AFP) — Un ouvrier agricole de 27 ans, Ramon Salcido, auteur présumé de sept meurtres, commis les 14 et 15 avril derniers en Californie, a été arrêté hier près de Guasave (État de Sinaloa), à 700 km au nord-est de Mexico, a annoncé un porte-parole de la justice mexicaine. Salcido est soupçonné d'avoir assassiné sa femme, sa belle-mère, ses deux belles-soeurs et le responsable de l'entreprise viticole dans laquelle il était employé, puis deux de ses trois fillettes, avec lesquelles il avait pris la fuite. Washington a demandé son extradition.

Les Palestiniens des territoires soumettront une « formule de compromis » sur les élections

JÉRUSALEM (AFP, AP) — Des Palestiniens des territoires occupés vont soumettre à l'OLP une « formule de compromis », acceptant la proposition israélienne d'organiser des élections dans ces territoires, moyennant notamment un retrait israélien « partiel » des principales villes de Cisjordanie et de Gaza, a-t-on indiqué hier de sources palestiniennes.

Ces élections doivent être « libres » et « démocratiques » et placées sous la supervision d'observateurs américains, soviétiques et égyptiens, soulignent également les auteurs de cette « formule de compromis », élaborée lors d'une récente visite en Égypte, ajoute-t-on de mêmes sources, sans préciser l'identité de ces Palestiniens.

Une délégation de trois notables palestiniens des territoires occupés se trouve actuellement en visite au Caire. Elle comprend MM. Fayçal Al-Husseini, président du Centre de recherches et d'études arabes de Jérusalem-Est, Chaher Saad, président de la Fédération des syndicats de Cisjordanie, et Saïd Kanaan, notable de Naplouse.

La « formule » prévoit encore qu'après les élections, des pourparlers seraient tenus pendant une période de deux ans et seraient consacrées aux questions israélo-palestiniennes « intérieures ». À la fin de cette période,

des représentants de l'OLP et d'Israël s'entendront sur une « solution permanente garantie par les États-Unis », ajoutent les auteurs.

Le Premier ministre israélien Yitzhak Shamir avait proposé, avec l'approbation de Washington, d'organiser des élections dans les territoires occupés pour choisir des représentants palestiniens avec lesquels Israël négocierait un règlement instituant une période transitoire au cours de laquelle les Palestiniens des territoires disposeraient d'une autonomie administrative.

La proposition de M. Shamir, qui prévoit à la fin de la période transitoire des pourparlers pour une solution définitive du problème, a été rejetée par le chef de l'OLP, Yasser Arafat, qui a exigé un retrait préalable et total de l'armée israélienne des territoires « palestiniens et arabes » occupés, et un contrôle des élections par les Nations unies.

CASINO
Mises de 2 \$ à 50 \$
« Argent comptant »

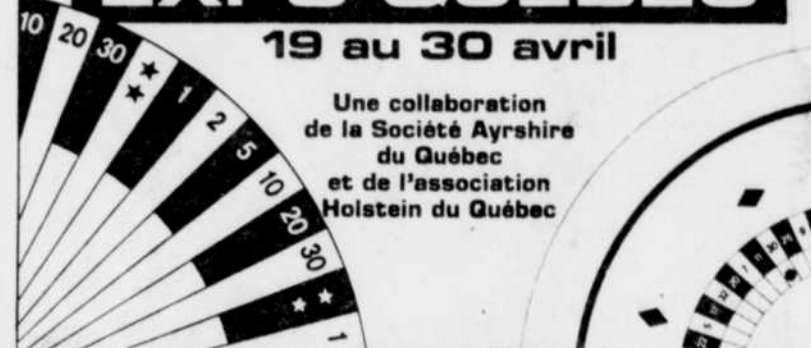
- ★ ROUES DE FORTUNE
- ★ ROULETTE
- ★ BLACK JACK

Du 19 au 30 avril,
de 14 hres à 3 hres,
au Salon
du Black Jack



EXPO QUÉBEC
19 au 30 avril

Une collaboration
de la Société Ayrshire
du Québec
et de l'association
Holstein du Québec



2 JOURS SEULEMENT

Menu léger



375 calories

+



Une
Labatt Légère

99 calories
seulement

dans une bouteille de bière
Labatt Légère de 341 ml.

474
calories

C'est mieux!

Labatt

Un choix sensé

2 JOURS SEULEMENT

30%
DE RABAIS

SUR LES ROBES
POUR FEMME

Toutes les robes en stock, y compris les plus récents modèles et couleurs! Pourquoi attendre les soldes de liquidation, quand vous pouvez choisir parmi notre assortiment complet et économiser 30% sur le prix étiqueté? Un choix incroyable de robes de jour, pour le bureau et des tenues habillées, une ou deux pièces. Vaste choix de tissus, dont pur coton. Des grands noms également! Tailles 6 à 16. Petites et grandes tailles disponibles dans certains magasins. Les robes des rayons 107 et Collections sont exclues de cette promotion.

Robes pour femme, rayon 110

CETTE OFFRE EST EN VIGUEUR
LES 21 ET 22 AVRIL 1989



• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun à mer. de 9h30 à 17h30; jeu. et ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h à 17h.
• Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959

la Baie

ACHETEZ
CHEZ
AMEUBLEMENTS
TANGUAY

PAYEZ LE
12 SEPTEMBRE
1989*

***SANS AUCUNS FRAIS,
SANS AUCUN INTERÊT**



La-Z-Boy
Canada Limited

SOFA-LIT

Le jour, un sofa de grande distinction.
La nuit, un confortable lit nécessaire
pour vos invités inattendus



LAVEUSE VW534

- 7 programmes
- 5 combinaisons de température de lavage et rinçage
- 3 vitesses de lavage et essorage
- Sélecteur de niveau d'eau à réglage continu

569⁹⁵\$

SÉCHEUSE VDS34

- 5 programmes
- Cycles automatiques et cycles minutes
- Choix de températures
- Choix de 4 orifices pour l'évacuation de l'air et du système de séchage par courant d'air axial
- Amande ou blanc

369⁹⁵\$



LAVE-VAISSELLE

Modèle GRB501

2 boutons-poussoirs, 6 cycles de lavage, lavage à 3 niveaux, distributeur de détergent à deux godets, distributeur de produit de rinçage, broyeur d'aliments mous, couleurs: blanc ou amande.

459⁹⁵\$

LIVRAISON GRATUITE À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

* NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE:
SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT.

*Découvrez le
service à toute
épreuve!*

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

LÉVIS Place Tanguay **833-4511**

BEAUPORT 535, boul. Ste-Anne **667-6282**

CARREFOUR **871-4411**
LES SAULES 5150, boul. l'Ornière

Administration et service: **872-2242**